



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

**34<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 24 octobre 2007, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Kerim ..... (ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Mavroyiannis (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## **Point 53 de l'ordre du jour (suite)**

### **Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**

#### **b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**

**Rapports du Secrétaire général (A/62/190 et A/62/217)**

**Note du Secrétaire général (A/62/271)**

**Résumé établi par le Président du Conseil économique et social [A/62/76et A/62/76/Corr.1 de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 16 avril 2007)]**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Je donne la parole au chef de la délégation du Qatar, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser.

**M. Al-Nasser (Qatar) (parle en arabe) :** C'est pour moi un grand plaisir que de participer à ce Dialogue de haut niveau, dans le cadre de l'examen des progrès de la mise en œuvre des décisions prises à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'était tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002.

L'Assemblée n'est pas sans savoir que cette Conférence a posé les jalons de la coopération internationale en faveur du développement, tant en fixant des objectifs concrets qu'en définissant les modalités de l'action collective impliquant tous les partenaires : les gouvernements, les institutions internationales financières, monétaires et commerciales, les représentants de la société civile et le secteur privé. Au sommet de Monterrey, les dirigeants du monde entier sont convenus de redoubler d'efforts et de se mobiliser pour stimuler l'action en faveur du développement et réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Sept ans après la Conférence de Monterrey, nous constatons aujourd'hui un bilan mitigé dans chacun des six grands volets du Consensus de Monterrey. En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, de nombreux pays en développement ont réalisé des avancées significatives en se dotant de politiques économiques rationnelles et fiables et en développant la bonne gouvernance à tous les niveaux, pour assurer la mise à disposition des ressources et leur utilisation

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



judicieuse, ainsi qu'en améliorant l'action locale de financement du développement. De plus, le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale a vu le jour, conformément aux décisions prises à Monterrey.

Malgré les efforts faits par les pays en développement pour attirer les investissements étrangers directs, ceux-ci restent inégalement distribués. En effet, ils ne sont qu'une poignée à recevoir la part du lion de ces investissements, lesquels demeurent urgents aux niveaux international et local.

S'agissant du commerce international, le monde attend toujours que le Cycle de négociations de Doha trouve un dénouement satisfaisant qui réponde aux besoins de développement des pays en développement. En accueillant la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, l'État du Qatar avait à cœur d'offrir à la communauté internationale une occasion de mener des négociations qui feraient la part belle au développement.

En ce qui concerne l'aide publique au développement (APD), le Qatar se réjouit des efforts déployés par de nombreux pays en développement pour mettre en œuvre les décisions prises à Monterrey et se conformer aux exigences des institutions internationales financières et monétaires en restructurant et en libéralisant leur économie. Nous prions instamment les pays développés d'honorer eux aussi leurs promesses et obligations. Il faut que l'aide la plus vaste possible soit fournie de manière prévisible. Il faut aussi que l'aide soit mieux distribuée pour qu'aucun de ses bénéficiaires ne soit désavantagé.

Dans la mesure du possible, l'aide publique au développement doit être mise au service de la croissance et contribuer, sur le long terme, à sortir les populations de la spirale de la pauvreté. Nous sommes d'ailleurs préoccupés par le déclin de l'APD en 2006.

En outre, nous louons les pays qui ont entrepris d'élaborer des méthodes novatrices de financement du développement. Nous tenons toutefois à souligner que ces méthodes doivent permettre de capter des sources supplémentaires de développement et non se substituer aux engagements fondamentaux des États, en particulier celui de consacrer 0,7 % du revenu national brut.

Concernant la question de la dette, malgré les résultats positifs de l'Initiative en faveur des pays

pauvres très endettés (PPTÉ), il s'avère nécessaire et urgent d'accroître les dons et les remises ainsi que de mettre en place, dans la clarté et la transparence, des systèmes officiels pour le rééchelonnement et l'allégement des dettes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

S'agissant des questions institutionnelles, des mesures doivent impérativement être prises pour affirmer et soutenir la voix des pays en développement dans les mécanismes internationaux de prise de décisions économiques étant donné qu'ils sont encore loin des résultats escomptés.

L'État du Qatar est un partenaire enthousiaste et généreux de l'action en faveur du développement, en particulier de la lutte contre la pauvreté et d'un partage plus juste et plus équitable des bienfaits de la croissance mondiale, étant donné leurs effets positifs sur la stabilité, la paix et la sécurité internationales. L'État du Qatar a accueilli de nombreuses conférences et réunions à l'occasion desquelles il a émis des idées dans ce sens. Nous rappelons, par exemple, que l'Émir bien-aimé de notre pays, S. M. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, a proposé de créer le Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire auquel il a versé un don de 20 millions de dollars. De même, il s'est engagé à verser un don de 10 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour la démocratie et à accueillir la première conférence d'examen de la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en décembre 2008. À cette occasion, je compte sur la présence de tous à Doha.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au chef de la délégation de l'Angola, S. E. M. Virgilio Marques Faria.

**M. Marques Faria** (Angola) (*parle en anglais*) : Ma délégation saisit cette occasion pour féliciter le Président d'avoir convoqué la présente réunion de haut niveau sur cette question prioritaire pour le développement. Nous remercions le Secrétaire général des documents détaillés qu'il a préparés pour nous aider dans nos travaux. Nous nous associons aux déclarations prononcées par les représentants du Pakistan et du Bénin au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe des États africains, respectivement.

Le financement du développement est une question fondamentale et lourde de conséquences pour le développement. La mise en œuvre du Consensus de Monterrey est primordiale pour la réalisation des

objectifs de développement internationalement convenus, parmi lesquels figurent les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous insistons à ce sujet sur la nécessité de préserver et de renforcer le Consensus de Monterrey. Après le Dialogue de haut niveau de juin 2005 et la séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de septembre 2005, nous voyons des signes encourageants de progrès.

Il y a lieu de se féliciter de la promesse faite par les pays développés de prendre des mesures concrètes pour consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD) et de chercher des sources novatrices de financement du développement. Il reste cependant beaucoup à faire pour garantir un financement adéquat du développement et, surtout, réaliser les aspirations des pays africains en matière de développement.

Dans son rapport (document A/62/217), le Secrétaire général observe que la restructuration de l'architecture financière internationale en fonction des changements importants survenus dans l'économie mondiale demeure inachevée. Ma délégation appuie l'idée qu'il faut renforcer les consultations multilatérales sur divers aspects du système international, en particulier la question de l'élargissement de la participation et du rôle des pays en développement dans les instances économiques mondiales. Pour que ces instances demeurent pertinentes et qu'elles deviennent plus efficaces, nous, les pays en développement, devons continuer de demander une réforme globale du système financier international et de ses instances gouvernantes.

Le commerce international est un important moteur du développement. Le système commercial multilatéral est aujourd'hui à la croisée des chemins. La suspension des négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre du Cycle de Doha jette une ombre non seulement sur le futur de la coopération internationale en matière de commerce, mais également sur tous les espoirs de développement des pays en développement. À cet égard, il faut absolument que les négociations sur l'agriculture, en particulier celles liées à la persistance des subventions qui faussent les prix et des autres mesures tarifaires et non tarifaires, progressent de manière significative. L'absence de progrès dans ce domaine affecte directement et particulièrement nos actions en vue de l'élimination de la pauvreté et du développement économique.

Un autre aspect important du programme de développement est l'aide aux pays en développement qui doivent faire face à une dette extérieure très élevée. L'ampleur de la crise de la dette dans ces pays est un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la progression du développement humain. Nous estimons que l'annulation de la dette doit continuer à recevoir l'appui nécessaire de la communauté internationale. C'est pourquoi ma délégation tient à joindre sa voix à celles qui ont appelé de leurs vœux de nouvelles mesures et initiatives visant à garantir la gestion viable de la dette à long terme, grâce un accroissement des dons financiers, à l'annulation de la totalité de la dette publique multilatérale et bilatérale des pays pauvres très endettés et à un allègement significatif ou à une restructuration de la dette des pays en développement à faible revenu et à revenu intermédiaire dont le niveau d'endettement est insupportable.

Pays en développement, l'Angola est déterminé à accélérer sa croissance économique et à diversifier ses secteurs financiers nationaux. Nous avons adopté des politiques macroéconomiques nationales qui favorisent la croissance économique durable ainsi que les investissements. L'une de nos priorités financières est de faciliter le financement des investissements productifs, notamment en stimulant la création de petites et moyennes entreprises. Nous accordons également une attention particulière à l'accès aux services financiers pour toutes les classes de la population en encourageant le microcrédit. Ces politiques nous ont permis d'obtenir des progrès importants ces dernières années en termes économiques ainsi que dans nos efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je voudrais terminer en indiquant que nous sommes convaincus que les exposés qui ont été faits ici aujourd'hui ont véritablement permis d'évaluer les progrès accomplis, de prendre conscience des obstacles et des contraintes et d'identifier les défis et les possibilités qui se présentent aux pays en développement, afin de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent actuellement dans leur processus de développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Steve Dick Tennyson Matenje, chef de la délégation du Malawi.

**M. Matenje** (Malawi) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je voudrais remercier la présidence d'avoir organisé ce troisième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par les délégations du Pakistan, du Bangladesh et du Bénin, respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine, des pays les moins avancés et du Groupe africain. Je voudrais néanmoins faire quelques observations de notre point de vue national.

Le Gouvernement du Malawi accorde une grande importance aux engagements pris par les dirigeants mondiaux en 2002, dans le cadre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement, en vue de la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. La Conférence de Monterrey a traduit la détermination de la communauté internationale d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté, à connaître une croissance et un développement économiques durables et à prendre pleinement part à un système économique mondial équitable et accessible à tous.

Nos espoirs d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 ont été décuplés en 2006, lorsque le Malawi a été sélectionné pour bénéficier d'un programme d'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Gouvernement du Malawi est résolu à consacrer les ressources dégagées grâce à l'Initiative PPTE à des programmes socioéconomiques qui répondent aux critères fixés par nos stratégies nationales.

Toutefois, d'un point de vue plus général, pour ce qui est de trouver le moyen d'accroître les ressources en faveur du développement et de les utiliser plus efficacement, nous voudrions soulever la question de l'accès au financement du développement, qui, selon nous, devrait faire partie des nouveaux efforts à déployer pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey.

Notre expérience nous a montré que, quel que soit le niveau des ressources disponibles ou des nouvelles ressources qui pourraient être fournies, certains pays, tels que le Malawi, n'ont toujours qu'un accès très limité à celles-ci. Cela est dû, pour une large part, aux cadres d'allocation des ressources qui sont appliqués et au fait que ces pays n'ont pas les capacités de satisfaire aux conditions d'accès aux ressources. Il

en résulte que les ressources extérieures auxquelles ils accèdent ne suffisent pas à compléter les ressources nationales pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et financer les infrastructures qui permettraient de stimuler la croissance indispensable à la réduction durable de la pauvreté.

Les décisions relatives à l'allocation des ressources et à la poursuite des versements s'appuient sur des modèles de viabilité de la dette, sur l'évaluation de la performance politique et institutionnelle des pays ainsi que sur des modèles ponctuels d'évaluation de la performance. Ces critères comportent des problèmes inhérents qui empêchent les pays les moins avancés, comme le Malawi, d'accéder aux ressources autres que celles disponibles dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et de bénéficier de nouveaux mécanismes de financement. Par exemple, le système de « feux de signalisation » suivi par les modèles de viabilité de la dette signifie que certains pays les moins avancés ont un accès restreint aux ressources, car les critères utilisés favorisent les dons plutôt que les prêts aux pays. Bien qu'il puisse se justifier en vue d'empêcher les pays les moins avancés de retomber dans un endettement insupportable, ce système limite leur accès aux prêts, alors que c'est grâce aux prêts que les grands investissements sont possibles.

En outre, le calendrier et le mode de calcul des scores établis par les modèles de viabilité de la dette, les évaluations de la performance politique et institutionnelle des pays et les modèles d'évaluation de la performance qui sont employés pour prendre les décisions sont dépassés et entraînent des décalages importants. Les pays qui comme le Malawi ont récemment enregistré une nette amélioration de leurs résultats et de leur gestion économiques constatent que leurs scores ne reflètent pas ces récents progrès.

Ma délégation recommande, par conséquent, que les cadres d'allocation et le calcul des indicateurs soient revus, de manière à ce que, premièrement, un bonus soit accordé lorsque des progrès importants ont été enregistrés récemment en matière de réformes. Les critères doivent mettre en évidence le pourcentage d'amélioration des résultats, en utilisant des formules qui reconnaissent rapidement et récompensent les améliorations des performances. Deuxièmement, les variables représentant les besoins, comme par exemple les niveaux de pauvreté, doivent être celles qui sont le plus axées sur les OMD plutôt que celles basées uniquement sur le produit intérieur brut par habitant.

En effet, les pays qui sont bien loin de réaliser les OMD ont besoin de plus de ressources. Troisièmement, des résultats faibles doivent être considérés tant comme des indicateurs de performance que comme une justification de la nécessité d'une plus grande aide. Par ailleurs, le calcul des allocations axées sur les résultats ou les cadres d'évaluation des résultats doivent être réalisés de manière transparente dans le cadre d'une large consultation avec le Gouvernement et les autres parties prenantes.

Les fonds verticaux, tels que les fonds mondiaux, l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous et le compte du Millenium Challenge, constituent de véritables formes de mobilisation des ressources. Pour accroître l'accès des pays les moins avancés à ces ressources, il faut tout d'abord accorder une attention particulière à la révision des conditions d'accès aux fonds verticaux. Par ailleurs, il faut aider les pays à renforcer leurs capacités en vue de remplir ces conditions. Ensuite, l'analyse doit être réalisée au niveau mondial pour s'assurer que l'allocation optimale des ressources des différents fonds verticaux tient compte des OMD, c'est-à-dire de ne pas consacrer trop de ressources à un domaine qui répond à un objectif du Millénaire pour le développement précis aux dépens de la réalisation des autres objectifs. Nous espérons que ces questions d'accès aux ressources bénéficieront de la même attention que les questions du niveau et de l'efficacité des ressources.

Dans sa résolution 61/229 sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Assemblée générale a appelé la communauté internationale à consacrer une partie de ses ressources au développement de l'Afrique. Ma délégation a bon espoir que la communauté internationale poursuivra son aide à l'Afrique, dans le cadre de l'initiative du NEPAD, afin que le continent réalise son objectif de sortir de l'extrême pauvreté.

Pour terminer, le Malawi espère que ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement sera couronné de succès et apportera une contribution importante à la préparation de la Conférence de Doha. Nous attendons aussi avec intérêt la Conférence chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra l'an prochain à Doha.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jalel Snoussi, chef de la délégation de la Tunisie.

**M. Snoussi** (Tunisie) : Ce troisième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement constitue une étape importante dans le processus menant à la Conférence internationale de suivi prévue à Doha en 2008. Il s'agit d'une occasion pour la communauté internationale, dans toutes ses composantes, d'évaluer la situation et d'explorer d'autres pistes et perspectives.

Mais avant de soulever certains points auxquels la Tunisie accorde un intérêt particulier, ma délégation voudrait s'associer pleinement aux déclarations prononcées respectivement par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par représentant du Bénin, au nom du Groupe africain.

Nul doute que depuis la Conférence de Monterrey, un nouvel élan d'action est enregistré en matière de financement du développement, sujet qui a acquis plus de visibilité et a permis la mise en place de certains projets ou mécanismes concrets ainsi que l'émergence de nouvelles opportunités de financement. Cependant, cet élan positif n'a pas été suivi d'effets suffisamment constants et tangibles pour inverser définitivement les tendances et installer réellement toutes les formes de financement du développement au centre de l'action internationale.

Dans son rapport (A/62/217), le Secrétaire général dresse le même constat mitigé. Si des progrès ont été accomplis dans certains segments, beaucoup reste à faire dans d'autres. En effet, les mêmes appels et les mêmes préoccupations ont continué d'être réitérés concernant la dette, le commerce, l'aide publique au développement (APD), l'architecture financière internationale, les sources innovatrices de financement, la cohérence institutionnelle et l'équilibre systémique.

Un seul dénominateur commun à tous ces appels, à savoir la mise en œuvre des engagements souscrits en matière de développement. Tel que son nom l'indique, le Consensus de Monterrey a été le fruit d'un accord commun sur un partenariat mondial au service du développement où, de part et d'autre, les parties prenantes sont tenues à s'acquitter d'un ensemble d'engagements autour de six principaux piliers, dont l'évolution interactive et l'entière mise en œuvre sont censées agir comme moteurs du développement économique, politique, social et humain.

Cependant, au stade actuel, nous observons que le Consensus de Monterrey, considéré à juste titre comme la pierre angulaire de la dimension développement

achoppe aujourd'hui sur des obstacles de mise en œuvre. Il s'agit là d'un point crucial auquel la communauté internationale, en particulier l'ONU, est appelée à accorder davantage de priorité et à conférer les conditions d'aboutissement.

Très brièvement, ma délégation voudrait mettre l'accent sur les points suivants. Premièrement, les liens de synergie et d'interaction entre le commerce, le développement et le financement sont largement établis. La mise en œuvre, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Programme de Doha pour le développement est de nature à équilibrer progressivement les échanges et à fournir des moyens commerciaux additionnels pour le développement. Tous les pays ont intérêt à faire aboutir le Programme de Doha. Il est à préciser, dans ce cadre, que c'est la première fois dans les annales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et de l'OMC que la dimension du développement est au centre d'un cycle de négociation.

Deuxièmement, compte tenu de l'impact adverse de la dette sur la capacité de financement et de développement, ma délégation estime que la communauté internationale est en mesure d'identifier des mécanismes d'allègement ou d'élimination de la dette sans compromettre la stabilité des institutions financières internationales ni la capacité financière des pays développés. À cet effet, l'idée proposée il y a quelque temps de tenir, au sein des Nations Unies, un débat de fond sur la problématique de la dette extérieure en vue de convenir d'une solution durable et prévisible, mérite d'être examinée.

Troisièmement, l'aide publique au développement est considérée comme le préalable et le moteur de toute stratégie de mobilisation des ressources financières internationales. En effet, dans les pays en développement, notamment les moins nantis, les réformes macroéconomiques et structurelles butent sur des besoins de financement auxquels l'APD, entre autres, est en mesure de répondre. Malgré l'engagement d'un nombre de pays de consacrer à terme 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'APD, le volume de l'APD a accusé en 2006 une réduction qui risque de freiner d'avantage le processus de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Quatrièmement, les changements climatiques sont un thème transversal à tous les domaines liés au

développement et symptomatiques des disparités caractérisant l'ordre économique mondial actuel. Les grands défis d'adaptation et les moyens que ce combat agissent comme un facteur supplémentaire d'handicap pour des pays déjà aux prises à des problèmes de développement et à des besoins de financement. Il s'agit là d'une double adaptation que les pays en développement ne sont pas tous en mesure d'assurer. Les changements climatiques constituent donc un autre volet dont il faut tenir compte dans toute approche de financement du développement.

Cinquièmement, de par leur haut niveau d'intégration dans les marchés commerciaux et financiers mondiaux, leur densité démographique ainsi que leur contribution dans le développement et le renforcement de la coopération Sud-Sud, les pays à revenu intermédiaire jouent, certes, un rôle important dans la stabilisation de l'environnement économique et politique international, mais restent vulnérables et également confrontés à des problèmes de développement et de pauvreté et particulièrement exposés aux risques commerciaux et financiers. Ce groupe de pays, qui fait encore face à des besoins spécifiques, ne peut être pénalisé pour les efforts de développement qu'il a déployés. Les partenaires de développement sont appelés à lui maintenir leur appui, comme recommandé par le Sommet mondial de septembre 2005.

Sixièmement, enfin, de l'avis de ma délégation, le flux financier des immigrés reste une source mal ou peu exploitée en matière de financement de développement dans la mesure où les coûts de transfert sont tellement élevés qu'ils ponctionnent les fonds envoyés et encouragent ainsi l'envoi par des moyens détournés au détriment des filières officielles. Par conséquent, une bonne partie de ces fonds restent en dehors du système financier national. D'où la nécessité de convenir d'un mécanisme international pour alléger les coûts de transfert des fonds et ainsi fournir des ressources additionnelles au financement du développement.

À l'instar d'autres intervenants, ma délégation appuie l'idée de mettre en place, à l'échelle des Nations Unies, un mécanisme de suivi et de mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre du Consensus de Monterrey, selon des modalités et des procédures à convenir collectivement. La Conférence de Monterrey a constitué une phase importante, espérons que la Conférence de suivi de Doha de 2008 sera le véritable tournant pour consolider les acquis et

lancer une nouvelle dynamique en matière de financement du développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo, chef de la délégation de l'Espagne.

**M. Yáñez-Barnuevo** (Espagne) (*parle en espagnol*) : La délégation espagnole souscrit à la déclaration faite par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne.

Comme d'autres orateurs l'ont souligné, le débat sur le financement du développement se trouve dans une phase particulièrement importante, et le présent Dialogue de haut niveau constitue une excellente occasion de faire le bilan des progrès réalisés depuis la Conférence de Monterrey de 2002, dans la perspective de la Conférence de Doha prévue pour 2008 et de l'engagement commun que nous avons pris de réaliser les objectifs du Millénaire d'ici à 2015. Nul ne peut nier que nous avons enregistré des progrès. Cependant, la proportion effrayante de la population mondiale vivant dans la pauvreté est une preuve qu'il nous reste encore beaucoup à faire.

L'Espagne considère qu'il faut tirer parti du contexte international de croissance économique de ces dernières années pour avancer avec détermination dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pour notre part, nous nous sommes résolument engagés dans cette direction, en augmentant considérablement notre aide publique au développement. En accroissant la quantité et la qualité de notre aide, en œuvrant pour l'égalité des sexes, en favorisant la mise en place d'instruments innovants de financement et en nous efforçant d'améliorer l'efficacité des mécanismes de coopération, conformément à la Déclaration de Paris, l'Espagne pense qu'elle apporte une contribution importante dans cette direction.

En l'espace de quatre ans seulement, l'Espagne a plus que doublé son aide publique au développement, laquelle passera de 0,24 % du revenu national brut en 2004 à l'objectif prévu pour 2008, à savoir 0,50 % du revenu national brut, montant déjà inscrit au budget de l'État. Nous nous sommes engagés à atteindre la cible de 0,7 % du revenu national brut en 2012, et le chemin que nous avons parcouru au cours des trois dernières années atteste qu'il est possible d'atteindre cet objectif. Cette année, l'Espagne consacre près de 6 milliards de dollars à l'aide publique au développement.

En outre, la coopération espagnole suit une répartition sectorielle et géographique qui a essentiellement pour but de satisfaire les besoins humains et de cibler les pays les moins avancés. Ainsi, d'une part, la plupart des efforts déployés récemment, sans pour autant négliger d'autres régions qui reçoivent traditionnellement une attention prioritaire, se sont concentrés sur l'Afrique subsaharienne. D'autre part, nous n'avons pas voulu oublier le caractère multidimensionnel de la pauvreté, et nous avons tenu compte notamment des zones géographiques, plus précisément de l'Amérique latine et de l'Afrique du Nord, dans lesquelles les données macroéconomiques cachent toujours des réalités sociales très différentes. À cet égard, nous nous félicitons des conclusions approuvées à la deuxième Conférence internationale sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, qui a eu lieu récemment à El Salvador et a donné suite à l'effort amorcé à la réunion tenue à Madrid en mars de cette même année.

L'Espagne défend et appuie clairement l'approche multilatérale dans la mise en œuvre des politiques de coopération pour le développement. Ainsi, au cours des trois dernières années, nous avons augmenté notre contribution tant aux mécanismes des banques multilatérales qui accordent des financements à des conditions favorables qu'au système des Nations Unies en particulier. À cet égard, dans le cadre de notre aide multilatérale, notre contribution au système des Nations Unies, qui représentait 4,5 % du total de cette aide en 2004, est passée à 16,6 % en 2006 et devrait dépasser 35 % en 2007.

Dans cet objectif, fin 2006, nous avons lancé le Fonds ONU-Espagne pour la réalisation des OMD. À ce jour, l'Espagne a versé à ce Fonds 528 millions d'euros, soit environ 700 millions de dollars, pour la lutte contre la pauvreté. Le Fonds est administré par le Programme des Nations Unies pour le développement; il favorise de façon innovante et générale le processus de réforme des Nations Unies, et en particulier la mise en œuvre des projets pilotes « Unis dans l'action ».

En outre, l'Espagne reconnaît le rôle important que jouent les organisations financières internationales dans les questions de développement. C'est pourquoi nous sommes résolus à continuer d'augmenter nos contributions aux mécanismes qui accordent aux pays les moins avancés des financements à des conditions favorables, comme l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale ou le Fonds africain de développement.

La communauté internationale doit continuer de s'occuper de la question de la dette extérieure des pays en développement, que ce soit en annulant la dette ou en explorant la possibilité de procéder à des échanges dette contre développement. En Espagne, les opérations d'allègement de la dette, qui représentaient un peu plus de 10 % des aides bilatérales en 2003, sont passées à près de 30 % en 2006, et nous avons également lancé des initiatives innovantes, comme le programme de l'allègement de la dette pour l'éducation et développement.

En outre, dans la perspective de la Conférence de Doha de 2008, l'Espagne se félicite vivement de l'attention accordée aux mécanismes visant à créer des sources innovantes de développement, auxquels nous nous sommes associés dès leur mise en place. C'est le cas de mécanismes tels que la Facilité internationale de financement pour la vaccination, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. Il nous faut aussi souligner les efforts déployés par les membres de l'Initiative contre la famine et la pauvreté, à laquelle nous participons, ces efforts ayant donné des résultats tels que la Facilité internationale d'achat de médicaments ou l'initiative concernant l'envoi de fonds de migrants. C'est dans ce cadre que s'inscrit la contribution de l'Espagne au Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds dans les zones rurales du Fonds international de développement agricole.

En bref, le précieux héritage de la Conférence de Monterrey et l'attachement de la communauté internationale à la réalisation des OMD constituent une base sur laquelle nous appuyer pour élargir nos perspectives dans la lutte contre la pauvreté et dans l'amélioration des instruments de développement. Nous devons agir au plus tôt et faire preuve d'ambition. L'Espagne réaffirme sa détermination à atteindre ces objectifs convenus sur le plan international et à contribuer au succès de la Conférence de Doha en 2008.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. M. M. Aldo Mantovani, chef de la délégation de l'Italie.

**M. Mantovani** (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à la déclaration faite par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne.

Il y a sept ans, nous avons promis de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. La moitié du délai est écoulée, mais nous n'avons pas fait la moitié du chemin qui mène à nos objectifs, comme l'indique clairement le rapport de 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il reste beaucoup à faire, principalement parce que les ressources consacrées à l'aide au développement sont loin d'être suffisantes.

L'Italie s'est engagée à faire plus et mieux. Le pourcentage du revenu national brut que nous consacrons à l'aide publique au développement (APD) devrait augmenter sensiblement en 2007. Les fonds affectés à la coopération pour le développement ont plus que doublé; des fonds spéciaux d'aide au développement ont été alloués aux pays où l'Italie soutient des missions de maintien de la paix. Quelque 350 millions de dollars ont été versés au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce mois-ci, une loi spéciale a affecté des crédits de 1 milliard de dollars environ à l'aide au développement; 200 millions de dollars devraient bientôt être acheminés par l'intermédiaire des institutions des Nations Unies, en plus des contributions habituelles versées chaque année aux organisations internationales. Ce sont là des preuves évidentes de notre volonté non seulement d'augmenter le volume de notre aide, mais aussi d'en améliorer la qualité, et de contribuer stratégiquement à la réalisation des OMD.

Nous savons tous que l'APD n'est pas la seule réponse aux besoins des pays en développement. On peut envisager plusieurs autres formules qui, j'insiste sur ce point, doivent s'ajouter à l'APD traditionnelle. L'Italie cherche résolument de nouvelles sources de financement du développement. Cette année, nous sommes devenus membres du Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement et nous comptons qu'il contribuera à la préparation de la Conférence de Doha.

Les envois de fonds des travailleurs migrants attirent de plus en plus l'attention de la communauté internationale qui œuvre pour le développement. Il ne fait aucun doute que les fonds envoyés par les migrants sont des capitaux privés et que seuls leurs propriétaires peuvent décider de leur utilisation, mais ce flux croissant, anticyclique et prévisible de capitaux qui avoisine 300 milliards de dollars par an pourrait et devrait être facilité, sécurisé, rendu plus transparent et plus productif. Par exemple, la simple réduction des



frais de transfert de l'argent vers le pays d'origine des migrants augmenterait d'autant le capital disponible pour consommer et investir. Une plus grande utilisation des circuits officiels et des banques permettrait de mieux apparier les économies et les investissements. La mobilisation des envois de fonds au profit de projets sociaux et économiques, en particulier par la promotion de meilleures conditions d'investissement, profiterait aux communautés locales, mais aussi à l'ensemble du pays destinataire. De meilleures statistiques étant indispensables, nous nous félicitons, notamment, des efforts du Fonds international de développement agricole, qui a présenté une enquête exhaustive sur la question il y a quelques jours.

Une initiative d'engagements anticipés sur les marchés a été prise le 9 février dernier à Rome. Il s'agit d'un mécanisme novateur qui encourage les sociétés pharmaceutiques à investir dans la recherche de nouveaux vaccins qui seront vendus à des prix abordables. Un projet pilote contre la pneumococcie, maladie dont des millions d'enfants meurent chaque année, va démarrer dans les mois qui viennent. Ce mécanisme novateur a été défendu par l'Italie, approuvé par le G-7 et soutenu par un groupe de pays qui s'engageront, en signant des accords juridiquement contraignants, à verser une contribution de 1,5 milliard de dollars. À elle seule, l'Italie s'est engagée à verser plus de 600 millions de dollars.

Autre initiative innovante : la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm/), que certains orateurs ont déjà mentionnée aujourd'hui et qui vise à puiser dans les marchés de capitaux, au moyen d'obligations garanties des États donateurs, des fonds initiaux importants pour l'achat de vaccins. De nouveau, l'Italie versera une contribution de 600 millions de dollars sur plusieurs années. J'aimerais souligner que ces initiatives, et d'autres telles que la Facilité internationale d'achat de médicaments, se renforcent mutuellement. L'IFFIm a pour but de permettre aux pays en développement d'acheter les vaccins existants à moindre coût, tandis que les engagements anticipés sur les marchés visent à faciliter la recherche-développement de nouveaux vaccins. Ces deux formules sont conçues pour aider à atteindre les OMD 4, 5 et 6.

Aucun OMD ne peut être considéré comme prioritaire par rapport aux autres, mais nous estimons important d'indiquer que l'Italie a consacré beaucoup d'attention et de fonds au secteur de la santé parce que nous pensons qu'il est impossible de sortir de la

pauvreté sans une hygiène et des conditions sanitaires correctes. Il n'y a pas d'avenir si les enfants n'ont aucune chance de devenir des adultes.

C'est forts de cette conviction qu'à Heiligendamm, nous avons décidé avec les autres pays du G-8 d'accroître notre contribution financière à la lutte contre les trois grandes pandémies, et notre contribution annuelle au Fonds mondial s'élèvera ainsi à 180 millions de dollars au cours des trois prochaines années. De plus, depuis 2003, l'Italie a investi environ 80 millions de dollars dans la recherche d'un vaccin contre le VIH/sida.

Toutes les initiatives de l'Italie, dans tous les secteurs de la coopération pour le développement, ont un dénominateur commun : la maîtrise du développement par les pays eux-mêmes. Les pays partenaires doivent être entièrement maîtres de leur développement. Les modalités des projets ne peuvent être imposées; elles doivent être négociées et acceptées par les donateurs et les bénéficiaires. Nous sommes résolus à appliquer la Déclaration sur l'efficacité de l'aide, mise en chantier à Rome et achevée à Paris. Il est crucial à nos yeux de respecter ses cinq principes pour que l'aide ait davantage d'impact dans les pays bénéficiaires. Les résultats ne peuvent se mesurer seulement à l'augmentation du produit intérieur brut. Il faut prendre en compte d'autres facteurs, y compris la façon dont les gens perçoivent leur vie, leur environnement et leurs perspectives d'avenir. C'est pourquoi un partenariat mondial pour le développement devient de plus en plus indispensable.

Cette approche est particulièrement importante quand il s'agit de l'aide au commerce. Les pays en développement doivent avant tout augmenter leur capacité de production, et c'est pour cela que nous soutenons fermement ce que nous appelons l'aide au commerce local. Notre but principal est d'encourager un commerce juste et durable. Dans cette optique, nous estimons que le programme mondial d'aide au commerce doit être étudié et révisé en accordant aux considérations d'éthique l'attention qu'elles méritent.

La finalité de tous les OMD est d'améliorer la vie de chacun. C'est à cela que nous travaillons tous. Nous avons encore sept ans devant nous, et pour réussir, nous avons besoin d'une approche mondiale et d'un engagement mondial, dans lesquels les organisations non gouvernementales et les sociétés privées jouent un rôle actif, ainsi que d'une feuille de route qui rassemble toutes les bonnes volontés et exploite toutes

les synergies possibles dans le cadre du système des Nations Unies.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M<sup>me</sup> Claudia Blum, chef de la délégation de la Colombie.

**M<sup>me</sup> Blum** (Colombie) (*parle en espagnol*) : La Colombie s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine ainsi qu'à la déclaration faite par le Chili au nom du Groupe de Rio.

Ma délégation félicite le Président de l'Assemblée générale de sa contribution à l'organisation de ce Dialogue de haut niveau. C'est indéniablement une occasion précieuse de renouveler l'engagement de la communauté internationale à donner suite à la Conférence internationale sur le financement du développement et à mettre en œuvre ses résultats, et de redynamiser l'appui politique à la Conférence prévue à Doha en 2008, qui revêt une haute importance à cet égard.

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, et il reste à entreprendre des tâches substantielles découlant de l'accord. S'il est vrai que durant cette période, de nombreux pays en développement ont approfondi des processus internes positifs afin de relever les défis financiers que pose le développement, ces actions n'ont pas toujours suscité de réactions équivalentes au niveau multilatéral, et en particulier de la part des pays développés.

Les échanges internationaux, identifiés dans le Consensus comme étant le moteur du développement, sont un domaine qui illustre bien la situation. Les efforts déployés par les pays en développement pour libéraliser et internationaliser leurs économies, accompagnés d'effets tangibles et encourageants dans bien des cas, continuent de se heurter à des obstacles sur les marchés extérieurs, dont les mesures protectionnistes ou celles qui faussent les échanges et le recours abusif à des barrières non tarifaires. Le suivi de la Conférence de Monterrey doit surtout servir à encourager des attitudes et des espaces plus favorables au libre-échange à des conditions équitables aux échelons bilatéral, régional et multilatéral.

Je voudrais souligner cinq autres domaines dans lesquels la Colombie considère qu'il faut absolument apporter des réponses concrètes et positives aux efforts des pays en développement afin de faire avancer le programme de Monterrey.

Tout d'abord, la cohérence et la cohésion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux doivent être encouragées pour appuyer le développement. Deuxièmement, il importe de promouvoir une meilleure transparence du marché financier international, pour que l'on puisse progresser dans l'application de formes novatrices de financement, en évitant le risque de volatilité et en disposant d'un cadre clair de réglementation. Troisièmement, la restructuration de l'architecture financière internationale – reconnue dans le rapport du Secrétaire général comme inachevée – est nécessaire pour édifier un système plus stable, plus sûr et plus prévisible, garantissant dans le même temps une intervention et une participation accrues des pays en développement. Quatrièmement, la conception et l'application de mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre effective du partenariat mondial pour le développement, prévu par l'objectif 8 du Millénaire, sont essentielles. Cinquièmement, il importe d'intensifier la coopération financière et technique apportée aux pays à revenu intermédiaire pour leur permettre de surmonter les énormes difficultés que rencontrent encore ces pays pour éradiquer la pauvreté, de ne pas compromettre les acquis importants engrangés à ce jour et de renforcer leur rôle en tant que catalyseurs du développement.

Ces dernières années, la Colombie a lancé de nombreuses mesures et politiques, avec des résultats notables dans les domaines sociaux, macroéconomiques et en matière de développement durable, qui l'ont placée sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces actions traduisent la détermination du Gouvernement dans des domaines pertinents pour notre débat d'aujourd'hui. Parmi ces actions, il convient de mettre en lumière la mobilisation des ressources nationales pour le développement dans des domaines tels que l'éducation, le logement, la protection sociale, l'environnement et le secteur énergétique; l'internationalisation des échanges, la consolidation d'un cadre financier clair et intégré, la mise en place de politiques budgétaires saines et responsables, le développement d'un environnement économique propice à la création d'emplois, les investissements nationaux et étrangers et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises privées sont autant d'initiatives qui ont été encouragées par la politique de sécurité démocratique.

Enfin, je voudrais réitérer la ferme détermination de la Colombie d'appliquer des politiques de développement et les accords internationaux passés dans ce domaine, comme ceux qui découlent du Consensus de Monterrey. Les membres de l'Assemblée générale doivent être assurés que mon pays continuera de travailler pour contribuer de manière constructive au processus de suivi et de mise en œuvre de ces accords et de tirer parti des occasions de progresser qu'offrent des événements aussi importants que la prochaine Conférence de Doha.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ahmad Abdulrahman Al-Jarman, chef de la délégation des Émirats arabes unis.

**M. Al-Jarman** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je voudrais adresser au Président de l'Assemblée générale nos sincères remerciements pour avoir organisé cette importante réunion et pour les efforts qu'il a bien voulu déployer afin de lui donner une direction optimale.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de ses précieux rapports sur la question dont nous débattons aujourd'hui.

Depuis leur création, les Émirats arabes unis mènent une politique étrangère fondée sur les principes de respect mutuel et de coopération constructive dans tous les domaines, tout en apportant une contribution efficace au développement et à la stabilité dans le monde entier. Avant même l'adoption du Consensus de Monterrey, les Émirats figuraient parmi les principaux fournisseurs d'aide au développement aux nations sœurs et amies. Nous sommes également attachés au développement de notre propre pays dans tous les domaines, conformément à notre stratégie globale de développement national. Les recommandations de 2002 issues de Monterrey étaient par conséquent pleinement conformes aux politiques de mon pays en matière de développement international et national.

Au niveau interne, mon pays s'efforce de mobiliser des ressources financières locales pour le développement, de créer un environnement propice au développement humain, économique et social, par une politique économique pour le développement basée sur l'exploitation rationnelle et raisonnable des recettes pétrolières et de mettre en place les infrastructures nécessaires à la diversification des sources du revenu intérieur et au développement des secteurs agricole et industriel, à la libéralisation de l'économie et à la

promotion des investissements privés, nationaux et étrangers. Ces efforts ont placé mon pays au troisième rang des pays de l'Asie occidentale pour la capacité d'attirer les investissements directs étrangers, selon le rapport de 2007 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Sur la base de tous ces éléments, les Émirats arabes unis ont instauré un environnement favorable aux investissements privés, nationaux et étrangers, notamment dans le domaine du développement et d'autres projets propres à stimuler l'économie nationale, à promouvoir le secteur privé et à lui donner un rôle plus important dans le développement de notre pays et à renforcer les systèmes financiers et bancaires, en faisant appel aux technologies de l'information et de la communication dans tous les services et institutions publics et privés et en les rendant accessibles à tous.

Au niveau international, mon pays contribue activement au partenariat international pour le développement. Récemment, il a alloué 10 milliards de dollars en faveur de l'éducation au Moyen-Orient et à l'initiative de Dubaï afin d'offrir une instruction à un million d'enfants de pays en développement. Mon pays a également adhéré à des conventions et des accords bilatéraux et multilatéraux dans les domaines économique, culturel et industriel, et a fourni une aide directe au développement de nombreux pays en développement par le biais de ses institutions nationales compétentes, tout particulièrement le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, qui octroie des prêts assortis de conditions très libérales, des dons et des aides qui se sont élevés à plus de 70 milliards de dollars. Ces apports financiers ont bénéficié à 95 pays, dans lesquels nous investissons également de manière directe.

L'aide étrangère fournie par mon pays représente 3,5 % de son produit national brut, ce qui dépasse le chiffre de 0,7 % prévu par le Consensus de Monterrey. En outre, nous contribuons de manière substantielle aux agences de l'ONU et à toutes ses institutions régionales et internationales. Nous apportons également des contributions directes financières et en nature pour promouvoir le relèvement des pays sortant d'un conflit armé ou qui y sont toujours plongés.

Mon pays s'est récemment joint au Groupe de l'appui aux donateurs du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous avons également assimilé un grand nombre de travailleurs étrangers, la majorité d'entre eux venant de pays en développement, dans la

main d'œuvre de notre pays. Cela est considéré comme une contribution positive aux efforts internationaux visant à faire reculer la pauvreté et le chômage dans ces pays, compte tenu que les envois de fonds de ces travailleurs font partie des sources de financement du développement.

Les Émirats arabes unis réaffirment leur détermination à mettre en œuvre les recommandations énoncées dans le Consensus de Monterrey. Nous répétons qu'il est essentiel que la communauté internationale, en particulier les pays développés et industrialisés, continue d'honorer tous les engagements pris dans ce Consensus et d'œuvrer pour relever tous les défis politiques et financiers qui entravent leur mise en œuvre effective et rapide.

Pour terminer, nous nous réjouissons de la tenue de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra en 2008 à Doha, au Qatar, et devrait nous donner une vision plus générale et plus claire des moyens permettant de mettre en œuvre plus efficacement toutes les recommandations énoncées. Nous réaliserions ainsi l'aspiration de la communauté internationale d'améliorer la situation humanitaire dans tous les pays du monde. Nous répétons qu'il est indispensable d'honorer pleinement les engagements pris par les principales parties prenantes à la Conférence. Les Émirats arabes unis continueront de collaborer avec la communauté internationale de toutes les manières possibles afin d'accélérer et de faciliter les programmes de développement dans les pays en développement, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement et au Document final du Sommet mondial de 2005.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur Iván Romero-Martínez, Chef de la délégation du Honduras.

**M. Romero-Martínez** (Honduras) (*parle en espagnol*) : Nous avons écouté attentivement les déclarations importantes qui ont été faites au cours de cette séance. Elles ont toutes reconnu, dans l'ensemble, que, cinq ans après le Consensus de Monterrey, des progrès ont été accomplis et qu'il y a eu quelques succès mais que dans le même temps, les aspirations et les objectifs généraux de ce Consensus n'ont pas été réalisés. Nous centrons notre vision du futur sur la Conférence internationale de suivi sur le financement

du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha au second semestre de 2008.

Je pense que l'on peut tirer un certain nombre de conclusions importantes des déclarations que nous avons entendues dans cette salle. Comme l'a dit le représentant du Chili au nom du Groupe de Rio, la voie qui mène à Doha doit permettre la participation de toutes les parties prenantes au financement du développement, à savoir les États, les institutions financières internationales, les institutions des Nations Unies, les autres organisations internationales régionales et sous-régionales et surtout la société civile et le secteur privé, sans oublier une représentation équilibrée des sexes.

Ce matin, une délégation nous a dit que l'aide publique au développement n'a représenté l'année dernière que 0,3 % du revenu national brut des pays développés, ce qui représente une baisse de 5,1 % en termes réels par rapport à 2005. Ces indicateurs nous obligent donc à rechercher des formes de développement novatrices, à harmoniser les efforts en cours et, surtout, à repenser fondamentalement le développement et la lutte contre la pauvreté, ce qui implique que les États aient la volonté politique d'honorer leurs engagements.

La mobilisation des ressources financières nationales pour le développement, comme le prévoit le Consensus de Monterrey, ne sera viable que lorsque que les pays engagés sur la voie du développement auront accès à des possibilités d'exportation nouvelles et plus satisfaisantes et à des prix justes et équitables pour leurs produits d'exportation et lorsque l'on éliminera les subventions injustes et les obstacles tarifaires. De même, des progrès ont été réalisés en matière d'allégement de la dette extérieure, mais elle demeure un lourd fardeau pour la majorité de nos pays, qui entrave la bonne gouvernance et le bon fonctionnement des institutions nationales publiques et privées.

L'élimination de la pauvreté continue d'être un objectif constant pour la majorité de nos pays, mais la pauvreté n'en demeure pas moins une réalité, même dans les endroits les plus reculés de notre planète.

C'est pourquoi nous pensons être parvenus à un tournant dans notre réflexion qui peut nous permettre de faire une analyse franche et raisonnable de la situation actuelle dans toutes nos régions. Un ordre économique mondial injuste et une coopération

financière qui ne tient pas compte des réalités nationales se solderont par une absence de résultats concrets et la non-réalisation des objectifs recherchés.

Mon pays estime que la coopération n'est pas une œuvre charitable; c'est un instrument de développement permettant d'avancer vers les objectifs d'amélioration de nos sociétés et des conditions de vie dans toutes les parties du monde. La coopération doit être un instrument de développement humain administré judicieusement et assorti d'objectifs clairs, nous permettant de lutter contre la corruption, de faire respecter les droits de l'homme et d'édifier des sociétés plus justes et plus équitables.

Notre pays est prêt à participer à toutes les tribunes internationales qui nous permettront de nous engager sur la voie de l'édification de sociétés plus justes et de l'instauration de meilleures conditions de vie pour les peuples. C'est pourquoi nous nous félicitons de la tenue de ce type de réunion et de tous les rapports qui ont été élaborés. Si nous arrivons à instaurer un climat de confiance, de clarté et de coopération mutuelle entre tous les acteurs internationaux, nous serons sur la bonne voie. Avançons donc, animés de la volonté politique nécessaire pour que la Conférence de Doha marque le début d'une réflexion et de résultats nouveaux sur la voie de l'édification d'un monde meilleur : un monde de paix, un monde où règne la justice sociale.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Henri Raubenheimer, Président de la délégation sud-africaine.

**M. Raubenheimer** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation est heureuse de s'associer aux déclarations faites par la représentante du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et le représentant du Bénin, au nom du Groupe africain.

À Monterrey, au Mexique, en mars 2002, les chefs d'État et de gouvernement ont noté avec inquiétude que les ressources mobilisées étaient tout à fait insuffisantes pour réaliser les objectifs de la communauté internationale en matière de développement, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Depuis lors, la situation s'est encore dégradée. Les chefs d'État et de gouvernement se sont par conséquent dits résolus à résoudre le problème du financement du développement dans le monde, qui consistent en particulier à éliminer la pauvreté, à parvenir à une

croissance économique soutenue et à promouvoir le développement durable dans les pays en développement et, ce faisant, à progresser vers un système économique mondial qui soit véritablement ouvert à tous et équitable.

Les chefs d'État et de gouvernement ont en outre affirmé que, pour faire du XXI<sup>e</sup> siècle celui du développement pour tous, leur première démarche serait de mobiliser et d'utiliser plus efficacement les ressources financières et à réunir les conditions économiques nationales et internationales requises pour atteindre les objectifs de développement de la communauté internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Cela exigeait un nouveau partenariat entre pays développés et en développement, et donc l'engagement de mobiliser les ressources nationales, d'attirer des flux internationaux, de promouvoir le commerce international en tant que moteur du développement, d'intensifier la coopération financière et technique internationale pour le développement, le financement viable de la dette et l'allègement de la dette extérieure, et de renforcer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux.

Nos dirigeants, à travers les conclusions de l'ensemble des conférences et sommets majeurs des Nations Unies, ont jeté les bases nécessaires pour accélérer le développement. L'essentiel est en place, les engagements ont été pris, les questions systémiques font déjà l'objet d'un consensus. Cinq ans après Monterrey, la mise en œuvre diligente de l'intégrité du Consensus, y compris toutes les conclusions de tous les grands sommets et conférences dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, est encore à faire. Il est donc important d'accepter l'idée que ce qui fait véritablement défaut, c'est la mise en œuvre.

La position sud-africaine sur la nécessité de donner suite à la Conférence internationale sur le financement du développement est bien connue. Notre message reste le même : le suivi appelle une action décisive sur chacun des engagements pris lors des grands sommets et des principales conférences des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.

À cet égard, l'Afrique du Sud ne saurait trop insister sur l'impératif de voir l'ONU jouer un rôle fondamental dans la promotion de la coopération internationale pour le développement et pour la

cohérence, la coordination et l'application des mesures convenues par la communauté internationale. Nous estimons que l'amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, y compris avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, est une priorité pour appuyer une croissance économique soutenue, l'éradication de la pauvreté et de la faim et le développement durable dans les pays en développement. Cette coordination est essentielle afin que l'ONU remplisse sa mission d'adopter une approche équitable, intégrée, coordonnée et globale du partenariat mondial pour le développement, de manière à offrir une vie meilleure aux millions de personnes qui ont si désespérément besoin d'échapper à la pauvreté et à la faim, ces conditions déshumanisantes et dégradantes.

La Conférence de suivi sur le financement du développement, qui doit se tenir à Doha l'an prochain, est l'occasion rêvée pour l'ONU de surveiller les progrès et d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais aussi d'établir un mécanisme efficace de surveillance, de suivi et d'examen de cette mise en œuvre. Cela nous donnera, à point nommé, la possibilité de dresser un bilan des résultats engrangés et des mesures à prendre pour une mise en œuvre intégrale.

Pour l'instant, nous voulons une fois de plus réitérer l'appel aux pays développés pour qu'ils mettent en œuvre intégralement et dans les temps le partenariat mondial pour le développement, de façon à permettre aux pays en développement d'atteindre les buts et les cibles des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, d'ici à 2015. Un manquement viendrait contredire la bonne foi avec laquelle nous avons été assurés que les engagements pris seraient honorés. Nous ne voudrions pas que ces engagements soient finalement réduits à de simples idéaux de développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti, chef de la délégation brésilienne.

**M<sup>me</sup> Viotti** (Brésil) (*parle en anglais*) : Ce Dialogue de haut niveau tombe à point nommé. Il est l'occasion de commencer à travailler au succès, l'an prochain, d'une conférence sur le financement du développement. Nous espérons que cette séance nous permettra d'aboutir à la convergence de vues dont nous avons besoin pour construire un véritable partenariat

international en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Étant donné que le Brésil fait siennes les interventions prononcées par le Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et le Chili, au nom du Groupe de Rio, je me bornerai à préciser notre perspective nationale quant aux défis qui nous attendent.

Le Brésil convient tout à fait que les pays sont responsables de leur propre développement et que la coopération internationale doit appuyer les efforts nationaux, tel qu'indiqué dans le Consensus de Monterrey.

Au Brésil, la politique économique réussit à concilier la croissance et la stabilité macroéconomiques avec la répartition des revenus. Cette politique a notamment permis de réduire considérablement la pauvreté. Le Brésil a atteint le premier objectif du Millénaire pour le développement avec dix ans d'avance sur le délai convenu. Depuis le lancement des OMD, quarante millions de Brésiliens sont passés au-dessus du seuil de pauvreté. En outre, l'actuel plan d'accélération de la croissance aura non seulement pour effet de donner une impulsion à la croissance à court terme, mais aussi de consolider les fondations d'une croissance soutenue à plus long terme. Le Brésil a réduit drastiquement sa dette extérieure et, du fait qu'il a accumulé des réserves internationales s'élevant à plus de 162 milliards de dollars, il est désormais créancier net. Par conséquent, la vulnérabilité externe qui interrompait auparavant les cycles de croissance est considérablement atténuée.

Le Brésil n'est pas seul dans ses efforts. Dans l'ensemble du monde en développement, des politiques économiques solides, alliées à un climat d'investissement plus porteur, permettent de mobiliser les ressources nationales en faveur du développement. Il est donc clair que les pays en développement respectent leurs engagements au titre du Consensus de Monterrey.

Cependant, l'émergence d'un climat économique mondial propice à la croissance reste cruciale. La stabilité macroéconomique du monde en développement est essentielle pour conserver l'élan positif actuel. On ne doit pas laisser les turbulences financières générées dans le monde industrialisé faire obstacle à la mobilisation de ressources pour le développement.

Les échanges internationaux sont également importants pour appuyer les efforts entrepris par les pays en développement. Au paragraphe 26 du Consensus de Monterrey, les pays développés se sont engagés à placer les besoins et les intérêts de pays en développement au cœur du Cycle de Doha. Malheureusement, à l'heure actuelle, cet engagement n'a toujours pas été honoré. Les questions qui touchent particulièrement les pays en développement, telles qu'énoncées au paragraphe 28 du Consensus, n'ont pas encore été abordées comme il se doit. Ma délégation exhorte les pays développés à respecter ces engagements.

Le Brésil n'épargne aucun effort pour faire avancer les négociations. Le Président Lula lui-même s'investit personnellement en ce sens. Pourtant, l'immobilisme de certains partenaires développés fait qu'il est difficile de trouver un consensus. Une conclusion réussie du Cycle de Doha, avec des progrès significatifs sur la question des marchandises agricoles, contribuerait grandement à réduire la pauvreté dans le monde en développement.

Le besoin urgent d'un accès plus large aux marchés des pays développés n'oblitére en rien le fait que le commerce Sud-Sud est de plus en plus important pour les pays en développement. Cette tendance est certainement alimentée par le Système global de préférences commerciales. L'achèvement des négociations en cours constituerait un instrument puissant pour renforcer les liens commerciaux dans le monde en développement. L'aide au commerce est un autre champ de coopération possible. Les pays en développement ne bénéficieront du meilleur accès aux marchés qui pourrait résulter du Cycle de Doha que s'ils peuvent surmonter les obstacles nationaux qui s'opposent à la croissance des exportations. C'est pourquoi le Brésil apporte une assistance technique à l'Initiative d'aide au commerce dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

La Conférence internationale de Doha sur le financement du développement devra non seulement examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais aussi discuter des moyens de lancer avec succès des mécanismes financiers innovants. Depuis sa prise de fonctions, le Président Lula a encouragé une mobilisation internationale pour lutter contre la faim et la pauvreté. L'action contre la faim et la pauvreté, lancée par le Brésil, le Chili, la France et l'Espagne au cours de la cinquante-neuvième session

de l'Assemblée générale, a produit des résultats concrets.

La Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) a été lancée en septembre dernier. Ce mécanisme, accueilli par l'Organisation mondiale de la santé et financé principalement par une taxe de solidarité sur les billets d'avion, vise à faciliter l'accès aux médicaments contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. La Facilité opère par centralisation des achats et négocie directement avec les producteurs. Un an à peine après sa création, l'UNITAID a déjà déboursé plus de 250 millions de dollars dans 80 pays bénéficiaires. Des initiatives convergentes, comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination et le mécanisme de garantie de marchés pour les vaccins, ont été proposées et sont en cours de mise en œuvre.

Comme nous l'avons déjà dit, les mécanismes financiers novateurs ne sont pas faits pour remplacer mais plutôt pour compléter l'augmentation promise en matière d'aide publique au développement. Ces mécanismes doivent réunir des fonds supplémentaires, venant s'ajouter aux engagements déjà souscrits par les pays développés.

Pour le Brésil, le financement du développement est un instrument crucial, mais il reste un instrument. Notre véritable objectif, enraciné dans la constitution brésilienne, est d'apporter une dimension humaine et éthique à la croissance économique. Au centre de nos efforts il doit y avoir les hommes, les femmes et les enfants dont il nous incombe de soulager la détresse, pour la transformer, à terme, en une vie décente. Le monde a les ressources financières et intellectuelles pour ce faire. Il s'agit véritablement d'une question de choix. Si, en tant que communauté internationale, nous avons la sagesse de choisir la solidarité, alors nous tous, riches et pauvres, récolterons les immenses bienfaits de notre décision. C'est à nous qu'il appartient de faire le bon choix.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> María Rubiales de Chamorro, Chef de la délégation du Nicaragua.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord saluer la tenue du présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui revêt un sens particulier dans la perspective de la Conférence d'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui aura lieu à Doha à la fin de 2008. Nous espérons que cette

conférence marquera l'avènement de la justice dans la sphère multilatérale, de manière à permettre aux pays en développement d'atteindre le bien-être, d'éliminer la pauvreté et de réaliser au moins les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En tant que membre du Groupe des 77 et de la Chine, le Nicaragua fait intégralement sienne la plateforme de travail présentée par S. E. M<sup>me</sup> Hina Rabbani Khar, Secrétaire d'État aux affaires économiques de la République islamique du Pakistan, au nom de notre Groupe. Nous apportons également notre appui à la déclaration prononcée par S. E. M. Eduardo Gálvez, Directeur de la politique multilatérale au Ministère des relations extérieures du Chili, intervenant au nom du Groupe de Rio.

Nous estimons que nous devons accorder davantage d'attention au suivi et à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui a mis en exergue les actions requises pour atteindre les objectifs de développement que nous avons définis. C'est pourquoi nous estimons qu'à Doha, en 2008, nous devons avancer dans la mise en place de mécanismes permettant de les réaliser et, si possible, approfondir les six grands domaines d'action du Consensus.

En d'autres termes, le moment est venu pour les pays développés de faire preuve d'une solidarité réelle et efficace envers les pays en développement; le moment est venu de promouvoir l'investissement en faveur du développement, en remplacement de la notion d'aide au développement. Cette dimension nouvelle, ces nouvelles notions, parallèlement à la responsabilité qu'ont les gouvernements de créer les conditions propices pour réduire la pauvreté, renforcer la confiance des investisseurs, et formuler et s'approprier des plans de développement guidés par l'État, sont selon nous la clef permettant d'atteindre, au minimum, les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous tenons à reconnaître en cette enceinte les efforts en ce sens que nous déployons au sein de l'Alternative bolivarienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALBA), dont le Nicaragua fait partie. L'ALBA est une initiative dans le cadre de laquelle la coopération Sud-Sud laisse de côté la notion dépassée de relations mercantiles, en faveur d'un concept nouveau qui accorde un rôle primordial à la solidarité humaine et aux investissements en faveur du développement.

Le gouvernement de mon pays s'est fixé des objectifs concrets qui nous permettront à moyen terme de réduire la pauvreté et d'augmenter les investissements publics et privés. Ses efforts en vue d'améliorer l'infrastructure énergétique et protéger l'environnement, ainsi que les programmes Zéro Faim ou Usure Zéro, illustrent cette démarche. Ces politiques s'accompagnent d'un programme social audacieux et de la création de capital humain, afin de nous rapprocher objectivement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon gouvernement est parvenu à un accord très important avec le Fonds monétaire international. Comme l'a dit le Président de la République, le commandant Daniel Ortega : « Le Gouvernement a débattu et négocié avec le Fonds monétaire international des accords dont l'orientation, fixée clairement dès le départ, est que nous allons travailler avec le Fonds pour que ces accords créent des conditions qui privilégient une attaque frontale contre la pauvreté, la lutte contre la pauvreté, contre la faim, la lutte pour redynamiser l'économie du pays, la lutte pour créer des emplois. »

Ainsi, l'accent a été mis sur la lutte contre la pauvreté, sur la création de conditions permettant de créer des richesses, de créer des emplois, et bien sûr de créer un climat permettant d'accroître la capacité de production nationale et les investissements étrangers, pour développer au maximum notre capacité de créer des richesses et de combattre la pauvreté – celle-ci étant depuis de longues années le résultat d'un système qui nous a exclus comme acteurs et agents du développement.

Depuis notre petit pays, le regard tourné vers l'avenir, vers Doha, nous appelons à ce que la Conférence apporte de nouveaux consensus et engagements en faveur du développement autour des points suivants. Premièrement, accroître la part du produit intérieur consacrée à la coopération en faveur du développement, ou au moins imprimer un élan puissant en vue de garantir que les flux d'aide publique au développement approchent de notre objectif de 0,7 %. Dans ce contexte, le nouveau Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social doit être le principal vecteur pour le renforcement de l'efficacité et de la transparence de la coopération.

Deuxièmement, les investissements étrangers directs devront jouer un rôle prépondérant pour



impulser la croissance et la mise en œuvre des objectifs de développement, notamment pour ce qui a trait à l'infrastructure et à tous les domaines où il faut renforcer la capacité d'attirer les investissements dans des projets fondamentaux pour le développement durable. Il serait souhaitable qu'à Doha l'on puisse mettre sur pied un plan d'action permettant de construire ou renforcer la capacité des économies pauvres et vulnérables d'attirer les investissements multilatéraux et privés.

Troisièmement, l'allègement de la dette extérieure, par l'entremise de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, permet de consacrer des ressources au développement de nos pays – c'est le cas du Nicaragua.

Quatrièmement, il faut réformer le système financier international, afin que nous disposions du droit de vote et que nous participions aux décisions au sein des organismes financiers internationaux. Cette réforme doit s'appliquer au Fonds monétaire international, pour assurer la stabilité financière et l'accès à des liquidités pour les pays qui en ont besoin. En même temps, elle doit permettre de prendre des mesures pour atténuer les effets de la volatilité des flux de capitaux à court terme.

Il faut faire des progrès dans l'établissement de meilleures conditions commerciales pour les pays en développement.

Enfin, il faut que la solidarité et l'investissement dans le développement soient notre guide dans notre quête du bien-être et d'une répartition équitable des richesses. L'histoire et tous nos peuples l'exigent.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Andrei Dapkiunas, chef de la délégation du Bélarus.

**M. Dapkiunas** (Bélarus) (*parle en russe*) : Le Consensus de Monterrey est un instrument unique et constitue une percée importante dans la recherche d'une solution équitable et durable au problème du financement du développement. La clef du succès de cet instrument, c'est utiliser tous les moyens pour assurer une dynamique positive aux flux de ressources disponibles pour le développement. Où voyons-nous des ressources non utilisées?

Premièrement, les avantages découlant de l'adoption de nouvelles approches en matière de développement ont bénéficié jusqu'à présent à un

groupe restreint de pays en développement et de pays en transition. Nous constatons que les écarts en matière de développement croissent et, par conséquent, les conditions de vies entre les pays riches et pauvres. Il existe non seulement une division Nord-Sud, mais aussi une division entre les pays du Sud.

L'ONU doit accorder une importance prioritaire à l'octroi d'une aide financière et technique aux pays les plus pauvres et vulnérables. L'année dernière, lors de l'élaboration de la résolution sur l'intégration des pays en transition dans l'économie mondiale, le Bélarus a évoqué la nécessité de cibler davantage l'aide internationale. Une telle approche est nécessaire dans le cadre de la planification de la coopération internationale en faveur du développement à l'échelle mondiale. Les pays nécessitant une aide internationale plus grande doivent bénéficier d'une aide mondiale plus importante.

Compte tenu de leur importance et de leurs conséquences, des conditions justes pour le commerce international sont plus importantes que l'aide publique au développement dans la mesure où elles permettent non seulement une croissance économique plus rapide dans les pays en développement, mais diminuent aussi leur dépendance à l'égard de l'aide internationale.

Toutefois, nous constatons que le cycle de négociations commerciales de Doha n'est pas terminé et qu'il n'y a pas de progrès visibles. On peut comprendre l'obstination des pays développés si l'on se place du point de vue des approches traditionnelles visant à faire prévaloir la prospérité et la sécurité du marché intérieur et de l'industrie nationale. Toutefois, c'est là une obstination à court terme face à la mondialisation de l'économie et face aux conséquences néfastes de la politique protectionniste, aux nouveaux flux d'immigrants, à la méfiance croissante entre les pays et à la montée de l'extrémisme et du terrorisme.

Une telle approche freine souvent l'adhésion de nouveaux États à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous nous heurtons toujours à des pratiques inadmissibles car le processus d'adhésion de nouveaux pays à l'OMC est utilisé comme moyen de pression non seulement économique – afin d'obtenir d'autres avantages économiques unilatéraux dans le cadre de l'élargissement de l'OMC –, mais aussi politique sur les pays candidats.

Avec la participation active de l'ONU et de tous les États concernés, il nous faut dégager des conditions équitables d'adhésion à l'OMC, des conditions qui

tiennent compte des besoins commerciaux et financiers des pays candidats et des besoins objectifs en matière de développement.

Nous demandons aussi qu'il soit mis un terme à la pratique consistant à utiliser des mesures unilatérales et coercitives comme moyens de pression économique. Il ne faut pas permettre à un État, aussi puissant et influant soit-il, de s'arroger les droits et les pouvoirs du Conseil de sécurité.

Le problème de l'amélioration de l'action et de l'architecture institutionnelle du système financier international doit faire l'objet d'une attention accrue et susciter un plus grand intérêt sur le plan international. Nous estimons qu'il est temps de transformer en profondeur les institutions de Bretton Woods. Elles ont été mises en place à une autre époque et à d'autres fins. Elles doivent être modifiées et mises au service du développement mondial. À cet égard, le Bélarus se félicite des mesures de réforme des systèmes de votes et de quotas prises par le FMI et la Banque mondiale en 2006-2007; ces mesures constituent une première étape dans la bonne direction.

Le retard technologique des pays en développement et des pays en transition est un grave problème qui freine le développement mondial. En ce siècle d'innovations technologiques, le transfert à ces pays de technologies modernes à des conditions préférentielles joue un rôle bien plus important que l'octroi de ressources financières. En particulier, s'il s'agit de rendre les pays producteurs moins tributaires des livraisons mondiales de ressources énergétiques.

L'ONU peut et doit élaborer des mesures pour le transfert et la diffusion à l'échelle mondiale des technologies relatives aux sources d'énergie nouvelles ou renouvelables. À cet égard, nous proposons d'organiser, dans le cadre de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, un débat informel sur le thème des sources d'énergie nouvelles ou renouvelables comme propriété commune de l'humanité.

La coopération Sud-Sud influe beaucoup sur le processus de développement. Nous appelons l'ONU à renforcer son appui, en utilisant le potentiel des institutions spécialisées, des fonds et des programmes.

Dans le cadre de la réforme et du renouvellement des activités du Conseil économique et social, le Bélarus a soutenu l'établissement d'un Forum pour la coopération aux fins du développement. Nous espérons

qu'il permettra un contrôle efficace de la réalisation des accords et d'encourager la recherche de nouvelles possibilités de coopération en matière du financement du développement, ce qui est particulièrement important en prévision de la Conférence internationale sur le financement du développement à Doha. En sa qualité de membre du Conseil économique et social, le Bélarus fera de son mieux pour utiliser tout le potentiel du Conseil pour assurer la bonne préparation de ce forum international très important.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Abdullah Alsaïdi, chef de la délégation du Yémen.

**M. Alsaïdi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La République du Yémen est un pays moins avancé qui déploie des efforts considérables pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces objectifs sont devenus prioritaires dans notre politique nationale et dans notre plan quinquennal de développement pour la période 2006-2011. Les objectifs cherchent à éliminer la pauvreté par le biais de la consolidation de programmes destinés, entre autres, aux petites et moyennes entreprises, de programmes de formation technique, de l'autonomisation des femmes, de possibilités d'investissements et de services et de la promotion de la bonne gouvernance.

La mise en œuvre de nos plans et programmes se heurte malheureusement à des obstacles importants, compte tenu des faibles potentiels, du manque de possibilités d'aide, d'assistance technique et matérielle et du besoin accru de développer les services de base. Je souhaiterais ici vous faire part de quelques statistiques. En 2005, le revenu annuel moyen par habitant a atteint 600 dollars au Yémen. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté représente 36 % de la population totale. Environ 10 millions de personnes n'ont donc pas accès aux services sanitaires ou à l'électricité. Le chômage chez les jeunes atteint 37 %. Plus de deux millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Le Yémen fait partie des pays qui ne disposent pas de ressources en eau et il doit donc faire face à des obstacles de taille dans ce domaine.

Malgré toutes ces difficultés, mon gouvernement a coopéré avec les pays donateurs et les organisations internationales pour mettre en œuvre des stratégies

nationales afin d'activer le développement de manière à atteindre les OMD. Ma délégation tient à souligner à ce propos l'importance de l'aide étrangère dans le soutien des budgets nationaux des pays les moins avancés. Les stratégies nationales doivent être considérées comme un cadre de coopération et de partenariat pour le développement. Toutefois, le volume de l'aide publique n'atteint pas le niveau requis. Le rapport du Secrétaire général (A/62/127) indique que l'aide publique au développement (APD) a diminué progressivement depuis la tenue de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et n'a représenté que 0,3 % du produit national brut (PNB) en 2006. Par ailleurs, le niveau de l'APD attendu pour la période 2006-2007 est très loin de suffire pour permettre d'atteindre les objectifs souhaités. À cet égard, nous avons besoin de quelque 150 milliards de dollars pour être sûrs de pouvoir atteindre les OMD d'ici à 2015.

Ma délégation souligne que les partenaires internationaux doivent honorer leurs engagements, qui consistent à allouer 0,7 % de leur PNB à l'APD. Elle insiste sur la nécessité d'une répartition équitable de l'APD entre tous les pays bénéficiaires. La part de l'APD dévolue au Yémen est actuellement bien plus faible que celle d'autres pays en développement, à 13 dollars par habitant et par an, alors que la part des pays les moins avancés est de 33 dollars par habitant et par an. Cela veut dire que le montant de l'APD alloué au Yémen doit être révisé.

Le problème de la dette extérieure est un obstacle majeur à la mise en œuvre par mon Gouvernement de ses programmes et de sa stratégie nationale en matière de développement. Il est donc très important pour nous que l'on examine la possibilité d'élargir l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. Nous devons être souples dans notre manière d'agir, car l'allègement de la dette ne peut pas se substituer à d'autres sources de financement. Les partenaires de développement sont invités à annuler la dette des pays les moins avancés afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de développement, et les objectifs convenus par la communauté internationale, notamment les OMD.

Ma délégation se déclare préoccupée par la stagnation du Cycle de négociations commerciales de Doha. Ce cycle a commencé en novembre 2001 et la stagnation où il se trouve a des effets regrettables sur les possibilités économiques des pays en développement et des pays les moins avancés, et les

conséquences seront encore plus dommageables pour les populations pauvres. Dans son rapport, le Secrétaire général mentionne le fait que cela pourrait avoir un impact financier coûteux après 2007. Des solutions équilibrées et axées sur le développement n'ont pas encore été trouvées à l'Organisation mondiale du commerce pour les aspects essentiels des négociations. Ma délégation voudrait donc exhorter les pays développés à faire preuve de souplesse et de volonté politique pour aller de l'avant dans le Cycle de négociations commerciales de Doha. Elle demande que le document final du Cycle de Doha offre des possibilités réelles aux pays en développement, en particulier aux moins avancés d'entre eux, d'avoir accès pour leurs produits aux marchés des pays développés sans droits de douane, afin de renforcer leurs capacités commerciales et de mettre fin au protectionnisme opposé à leurs produits nationaux.

Pour conclure, il ne fait pas de doute que le besoin d'un mécanisme de contrôle et de suivi efficace de la mise en œuvre des accords obtenus en matière de financement du développement revêt un caractère pressant et ma délégation se réjouit de la tenue prochaine à Doha, au Qatar, de la Conférence qui doit faire le point de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation du Maroc, S. E. M. El Mostafa Sahel.

**M. Sahel** (Maroc) : Ma délégation est heureuse de participer à cette importante séance et souhaite que nos débats aboutissent à des recommandations concrètes sur la question du financement du développement. Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique et à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Notre réunion se tient à une période charnière aussi bien pour le Consensus de Monterrey, qui connaîtra l'année prochaine la tenue de la Conférence internationale de Doha de suivi sur le financement du développement, que pour la Déclaration du Millénaire, qui arrive à mi-parcours de l'échéance de 2015 fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Consensus de Monterrey a donné au financement du développement sa réelle dimension en mettant en exergue ses diverses composantes, qui sont

toutes nécessaires, complémentaires et synergiques : les ressources internes et externes; les ressources publiques et privées; les instruments de gouvernance et une meilleure allocation des ressources. Plusieurs efforts ont été consentis pour mettre en œuvre les engagements internationaux pris par la communauté des donateurs et par les pays en voie de développement pour relever le défi du financement du développement. Cependant, les pays en voie de développement ne peuvent atteindre les OMD sans disposer des moyens de financement suffisants et prévisibles. À mi-parcours de la réalisation de ces objectifs, les indicateurs de développement dans plusieurs pays en développement restent en deçà des objectifs fixés, augurant qu'à l'échéance 2015 ces pays ne seront pas en mesure de les réaliser. Ce sont en particulier les États d'Afrique, qui n'ont pas vu leur taux de pauvreté diminuer durant ces dernières années. Pour que les pays africains puissent atteindre leurs objectifs de développement, une mobilisation de tous les partenaires de développement et de tous les moyens, tant internes qu'externes, est nécessaire pour atténuer les effets de la pauvreté dans le continent.

Les pays en voie de développement ont consenti des efforts considérables en matière de réformes et ont mobilisé leurs capacités internes de financement, afin de combler leur déficit en matière de développement. Cependant, l'insuffisance de leurs moyens, la régression de l'aide publique au développement (APD) et le fardeau de la dette ont continué à limiter leurs ambitions. Il est urgent d'inverser la tendance actuelle, qui s'achemine vers une régression continue des apports de l'APD malgré les engagements pris et les promesses faites.

Au recul des flux de l'aide, s'ajoute le fardeau de la dette qui continue de grever les budgets des pays en développement et d'anéantir leurs efforts de développement. Les engagements pris récemment dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés sont certes louables et méritent notre soutien. Cependant, ces initiatives ne sont pas suffisantes et beaucoup reste à faire sur la voie d'une annulation de la dette des pays pauvres très endettés. D'autres mesures sont nécessaires pour accompagner les efforts déployés par les pays en développement à faible revenu et à revenu intermédiaire dans la gestion durable de la dette extérieure.

Si le commerce international est considéré comme un moteur de croissance économique pouvant générer des ressources pour financer le développement,

les attentes des pays en développement dans le Cycle de Doha risque de ne pas être réalisées en raison du manque de progrès dans les négociations multilatérales. De surcroît, leurs produits continuent à affronter des obstacles tarifaires et non tarifaires pour accéder aux marchés des pays développés. C'est dire que la dimension développement du Cycle de Doha représente l'un des rares espoirs sur lequel les pays en développement puissent compter pour tirer pleinement profit des opportunités qu'offre le système commercial multilatéral et parvenir à une croissance économique soutenue.

Les investissements étrangers directs sont une source importante de financement du développement du fait de leur impact sur l'emploi et le transfert de technologies. Il convient de relever cependant que ce sont les pays en développement, et particulièrement les plus pauvres parmi eux, qui reçoivent le moins d'investissements étrangers directs. Il est par conséquent important de soutenir les efforts consentis par les pays en développement pour attirer les investissements étrangers directs en accompagnant leurs actions d'amélioration du climat des affaires et de leurs systèmes de gouvernance.

À côté de ces sources de financement classiques, qui demeurent indispensables pour le développement, nous estimons que la prochaine Conférence de suivi de Doha sera une meilleure occasion pour orienter notre réflexion sur d'autres sources de financement novatrices, qui pourraient combler l'insuffisance et les défaillances que nous avons relevées depuis Monterrey.

La Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) représente un exemple édifiant de cette nouvelle approche novatrice que nous ambitionnons d'encourager et dont nous avons l'intention d'explorer le potentiel.

L'état des lieux nous impose de faire preuve d'une volonté inébranlable pour rendre l'environnement international le plus propice possible au financement du développement. La Conférence de suivi prévue l'année prochaine à Doha constitue un rendez-vous à ne pas manquer pour donner un nouveau souffle à la coopération internationale et renforcer le partenariat international entre les pays du Sud et les pays du Nord, forgé à Monterrey. Le Maroc est disposé à apporter sa contribution pour la réussite de cette conférence.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daniele Bodini, chef de la délégation de Saint-Marin.

**M. Bodini** (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Depuis Monterrey, beaucoup de progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, j'observe, parmi de nombreux participants, des sentiments mitigés concernant les résultats à moyen terme. Certains expriment des doutes sur la volonté de certains donateurs de s'acquitter de leurs engagements, d'autres indiquent que les pays bénéficiaires pourraient améliorer leur niveau de transparence et de bonne gouvernance.

Nous sommes satisfaits de voir que nos attentes se sont réalisées. Il se peut que nous devions ajuster nos attentes immédiates en prenant en compte tous les nombreux facteurs qui influencent notre vie quotidienne, tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les migrations, les épidémies, l'explosion démographique, les fluctuations du prix des produits de base et la turbulence financière, sans oublier les catastrophes causées par l'homme comme les conflits ou les actes de terrorisme.

En dépit de tous ces défis, Saint-Marin estime qu'un effort important a été fait par toutes les parties intéressées jusqu'à présent et qu'un effort supplémentaire résolu devrait être déployé en toute bonne foi et durablement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous, peuple et Gouvernement de Saint-Marin, sommes déterminés à jouer notre rôle.

Pour terminer, j'aimerais ajouter que nous sommes très satisfaits de voir que l'ONU renforce son rôle central dans le suivi, la coordination et la planification du processus de développement mondial.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la Jordanie, S. E. M. Khalid Abdullah Krayyem Shawabkah.

**M. Shawabkah** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Nous nous associons à la déclaration faite par la délégation pakistanaise au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Étant donné l'intensification verticale et horizontale des causes de la pauvreté dans le monde et de la nature multidimensionnelle de ce problème, des politiques internationales et régionales coordonnées sont le seul moyen de parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi les chefs d'État sont convenus à Monterrey de trouver des solutions au problème de la pauvreté dont souffrent de nombreux pays. Ils ont décidé d'agir ensemble pour relever le défi du financement du développement dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, et pour lutter contre la pauvreté, réaliser des progrès économiques durables et encourager le développement durable, en tenant compte de l'ordre économique international ouvert.

Malgré les efforts déployés par les pays en développement pour utiliser les ressources locales et attirer l'investissement étranger, le volume de ressources disponibles est toujours très en deçà de ce qui est nécessaire pour assurer le développement économique durable et éliminer la pauvreté. Les ressources locales doivent être accompagnées de mesures complémentaires qui permettraient de mettre en œuvre des stratégies nationales pour le développement, notamment le financement et l'investissement étrangers, et l'aide publique au développement (APD). Il est aussi nécessaire d'accroître la participation des pays en développement à la prise des décisions économiques au niveau international.

La Jordanie est en tête des pays qui appuient les politiques de développement pour lutter contre la pauvreté et la faim et œuvre pour que tous les peuples du monde puissent jouir du développement économique. La Jordanie œuvre dans l'esprit du roi Abdullah II reflété dans le discours qu'il a fait à la Conférence de Monterrey, dans lequel il a dit que la coopération entre tous les pays pour déterminer les insuffisances et éliminer la pauvreté constitue un devoir moral, et que la technologie moderne, le savoir-faire, l'ouverture et les échanges économiques dans le monde ont créé de nouvelles possibilités de travailler ensemble, possibilités qui n'existaient pas auparavant.

La Jordanie fait partie des 28 pays qui ont appuyé la taxe de solidarité sur les voyages aériens, les recettes en découlant devant être employées à lutter contre

diverses maladies dans le monde et servir à acheter les médicaments nécessaires.

Au niveau national, le Gouvernement jordanien a élaboré et promulgué des lois pour attirer les investissements étrangers directs et pour créer un environnement favorable à l'investissement. Nous avons également établi des zones commerciales en franchise comme la zone économique spéciale à Al-Aqaba, ainsi que des zones industrielles. Nous avons également signé un accord de libre-échange avec les États-Unis et l'Union européenne.

Pour lutter contre la pauvreté et le chômage, la Jordanie, sous les auspices de la reine Rania, a créé une société pour financer des petites entreprises afin de lutter contre la pauvreté et le chômage, en accordant des microcrédits aux bénéficiaires qui deviennent alors chefs d'entreprises, capables de relever les défis de la vie.

Le financement s'est élargi à davantage de services, comme l'épargne bancaire, les assurances et le crédit, afin de répondre aux besoins des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces dernières années, le Gouvernement a investi un milliard de dollars dans les programmes de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. La Société des petites et moyennes entreprises a financé, pour un montant total de 88 millions de dinars, 33 000 projets d'entreprises manufacturières, dont 200 000 personnes ont bénéficié. Au total, 40 000 emplois ont été créés dans différents secteurs et provinces, 50 % des prêts accordés l'ayant été à des femmes.

À l'attention des personnes sans emploi ou disposant d'un faible revenu, nous avons mis en route des initiatives d'aide à la création d'entreprises. À cette fin, un prix royal a été institué, avec le concours de la Reine Rania, pour récompenser les trois meilleures entreprises ainsi créées. La Jordanie a fondé une banque nationale pour les petites et moyennes entreprises. Sa mission est de lutter contre la pauvreté et le chômage ainsi que d'alléger la charge des programmes en faveur du développement social en finançant des formations et en prêtant des fonds aux citoyens afin qu'ils deviennent autonomes et montent des projets qui leur permettent de vivre dans la dignité.

Outre les petites et moyennes entreprises, la Société finance des projets qui nous aideront à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces projets concernent la famille, l'éducation, l'industrie agroalimentaire,

l'action contre la désertification, la santé ainsi que la lutte contre la pauvreté et le chômage.

Pour terminer, il est absolument urgent que nous trouvions de nouvelles sources novatrices de financement afin d'atténuer les effets négatifs de la pauvreté sur l'économie et la sécurité nationale des pays en développement. Pour que nos efforts soient couronnés de succès, nous devons faire en sorte qu'ils soient de portée internationale, coordonnés et harmonisés du mieux possible.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation algérienne, S. E. M. Nor Eddine Benfreha.

**M. Benfreha** (Algérie) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine ainsi qu'à celle faite par le Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique et voudrait faire quelques remarques supplémentaires.

L'Algérie attache une importance particulière au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement étant donné son apport constructif à la préparation de la conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui aura lieu à Doha dans le deuxième semestre de 2008. Notre troisième dialogue de haut niveau intervient dans un contexte international en pleine mutation sous les effets multiples de la mondialisation et demeure marqué par la persistance des disparités entre les pays et les régions du monde.

Le Consensus de Monterrey comporte une importante valeur programmatique pour la réalisation des objectifs internationaux du développement, y compris les Objectifs du Millénaire. Il offre le cadre dans lequel devraient s'inscrire les politiques nationales et internationales pour assurer les mesures nécessaires au financement du développement. Nous sommes d'avis que le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, malgré l'espoir et les promesses dont il était porteur, est loin de traduire les engagements pris dans le domaine du financement du développement.

Certains progrès ont certes été enregistrés dans quelques domaines liés au financement du développement, mais la lenteur a marqué la mise en œuvre des engagements des partenaires dans plusieurs domaines. Il nous appartient de multiplier les efforts pour convenir des politiques susceptibles de contribuer

à une mise en œuvre optimale du Consensus de Monterrey afin de combler le déficit enregistré dans sa mise en exécution. Dans cette perspective, notre action commune devrait avoir pour objectif la consolidation et le renforcement des résultats parachevés, comme elle doit viser la mise en œuvre intégrale des engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey.

Le Sommet mondial de 2005 a clairement réaffirmé que le Consensus de Monterrey constitue la référence du partenariat mondial pour le développement, qui demeure la base d'une croissance sans exclusive. Il est, à cet effet, nécessaire de forger un partenariat mondial pour le développement selon une discipline multilatérale collective en mesure de gérer l'interdépendance croissante entre les économies ainsi que les externalités et les retombées qui en découlent. La restructuration de l'architecture financière internationale demeure inachevée, ce qui exige un doublement d'efforts pour réaménager la gouvernance financière internationale de manière qu'elle soit en mesure d'assurer la stabilité du financement du développement.

Nous sommes convaincus qu'il incombe au premier chef aux pays en développement de mobiliser les ressources nationales pour le développement en vue de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire. Dans ce sens, l'Algérie déploie des efforts soutenus en matière de développement comme elle est dans la bonne voie pour la réalisation des objectifs internationaux du développement.

Les résultats des efforts nationaux en matière de mobilisation des ressources nationales sont très étroitement conditionnés par la structure de la gouvernance financière internationale actuelle. En outre, la mobilisation des ressources internationales pour le développement reste très inégalement répartie et l'aide publique au développement est insuffisante malgré les multiples initiatives prises depuis le Sommet du Millénaire.

La mobilisation du financement extérieur à travers l'augmentation des flux de capitaux internationaux à destination des pays en développement, la consolidation de l'aide publique au développement au niveau souhaité de 0,7 % du produit national brut des économies des pays développés et la mise en œuvre des engagements d'allègement de la dette extérieure restent les conditions essentielles pour répondre aux contraintes relatives au financement du développement.

L'augmentation, en valeur nominale, de l'aide publique au développement ne s'est pas accompagnée d'un échéancier pouvant offrir une prévisibilité de cette aide pour qu'elle contribue d'une manière efficace au développement.

Par ailleurs, le développement inégalitaire entre le Nord et le Sud est accentué par les transferts nets des ressources financières vers les pays du Nord. Ces réserves de change sont la résultante de l'architecture actuelle du système financier international et sont un moyen de se prémunir contre les crises qui peuvent surgir en matière de financement extérieur et préserver une stabilité des équilibres financiers des pays concernés.

En dépit de l'amélioration de l'endettement extérieur de certains pays en développement à la faveur, notamment, des efforts nationaux et des initiatives prises en faveur des pays pauvres très endettés, les économies d'un grand nombre de pays continuent à subir les charges supplémentaires de la dette et son impact sur le développement.

Les pays en développement demeurent vulnérables aux crises monétaires et financières qui peuvent avoir de graves effets sur la stabilité macroéconomique. Le système des Nations Unies peut, en coopération avec les institutions financières internationales, apporter son soutien dans l'élaboration et la coordination de directives basées sur une approche prudentielle qui peuvent être convenues sur le plan international. Ces mesures doivent avoir pour objectif de mettre les pays en développement à l'abri des perturbations financières récurrentes. Par ailleurs, la participation de tous les pays en développement selon une représentation plus équitable au sein des institutions financières internationales contribuera sans nul doute au renforcement de l'appropriation nationale sur les décisions déterminantes en matière de développement.

Il est d'une importance cruciale pour les pays en développement que le commerce international joue son rôle en tant que moteur du développement par le renforcement des liens entre le commerce, le développement et le financement. La suspension des négociations commerciales multilatérales n'est pas de nature à donner effet aux engagements pris pour que les négociations de Doha soit un cycle de développement.

Le prochain examen de la Conférence de Monterrey qui aura lieu à Doha en 2008 sera l'occasion

appropriée pour évaluer les progrès réalisés et examiner les moyens de relever les défis liés au financement du développement en tenant compte des enseignements de l'après Monterrey. Dans cette perspective, nous appelons au développement des synergies entre l'ensemble des intervenants en matière de développement et au renforcement des interactions et de la consultation entre les Nations Unies et les institutions financières internationales, ainsi que l'Organisation mondiale du commerce, pour trouver les formules les plus appropriées en matière de financement du développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Francis Butagira, chef de la délégation de l'Ouganda.

**M. Butagira** (Ouganda) (*parle en anglais*) : Ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par la représentante du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à celle prononcée par le représentant du Bangladesh, au nom des pays les moins avancés, et à celle prononcée par le Bénin, au nom du Groupe africain.

Au moment où nous entamons les préparatifs de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, l'Ouganda se félicite de la tenue du Dialogue de haut niveau, catalyseur indispensable pour un débat d'orientation décisif tout au long du processus préparatoire.

Un consensus net est apparu quant à la nécessité d'accroître d'urgence le flux des ressources en faveur du développement à l'attention des pays en développement, et ce, d'une manière stable et prévisible par l'intermédiaire de l'aide publique au développement (APD), du commerce, de l'allègement de la dette et des investissements étrangers directs, si l'on veut que les pays en développement progressent durablement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. En fait, tel était l'objectif convenu lors de la Conférence de Monterrey. L'inquiétude de la communauté internationale, aujourd'hui, se concentre sur le fait que ces flux sont trop lents. Ma délégation partage pleinement la position du Groupe des 77, selon laquelle il faut d'urgence régler la question de l'insuffisante mise en œuvre du Consensus de Monterrey et axer l'attention sur les questions qui n'ont pas été dûment traitées à Monterrey.

Le Consensus de Monterrey a reposé sur l'idée d'un pacte mondial entre les pays en développement et leurs partenaires de développement, au sein duquel aucune des parties ne se déroberait à la responsabilité d'honorer ses engagements. À cet égard, les pays en développement doivent redoubler d'efforts pour améliorer leur situation et mobiliser les ressources nationales alors qu'ils s'emploient à réformer leurs politiques et à améliorer la gestion des affaires publiques.

De son côté, la communauté internationale, et en particulier les partenaires de développement, devrait soutenir les efforts des pays en développement dans les délais fixés et avec efficacité. Malheureusement, le scénario actuel est contrasté : stagnation et progrès dans certains domaines, insuffisance flagrante de mesures dans d'autres.

L'Ouganda estime, comme la généralité des membres, que les pays en développement sont responsables au premier chef de leur développement et qu'ils devraient considérer leurs ressources nationales comme la première source de financement du développement. Le rôle de l'État doit donc être de faciliter les flux d'investissements et de commerce, et d'œuvrer en faveur du développement social et de la mise en place d'infrastructures.

À l'image de beaucoup d'autres pays en développement, l'Ouganda s'est efforcé de tenir son engagement consistant à adopter et à mettre en œuvre, de manière transparente, des stratégies nationales en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces efforts ont notamment compris la formulation de stratégies nationales de développement s'appuyant sur les OMD, sur lesquelles se fonde désormais l'allocation de toutes les ressources en faveur du développement, qu'elles soient intérieures ou extérieures.

Pour renforcer l'efficacité de ces ressources, l'Ouganda veille à ce que les règles du marché soient raisonnables, justes, transparentes et stables pour les investisseurs privés. Des politiques de développement clairement définies ont été mises en place. Elles indiquent précisément les ressources nécessaires à chaque action à entreprendre.

Le Gouvernement déploie des efforts continus pour rendre l'économie nationale plus attrayante pour les investisseurs, en dirigeant ses efforts vers le développement des secteurs du transport, de l'énergie et des communications.



Le microcrédit est de plus en plus utilisé pour lutter contre la pauvreté, et ce avec un succès croissant. Nous pensons que le développement du secteur du microfinancement permettra de générer des ressources en faveur du développement, en donnant aux communautés rurales la possibilité de participer à l'économie nationale. Le Gouvernement s'efforce également d'élargir l'assiette de l'impôt et d'appliquer le principe de la progressivité de l'impôt en vue d'accroître les capacités de collecte des recettes nationales en faveur du développement. La participation du secteur privé et de la société civile a été un facteur déterminant pour rendre l'économie plus productive.

L'attention internationale ne se concentre désormais plus sur les engagements à prendre, mais sur la manière de respecter les engagements déjà pris. Il s'agit d'une question déterminante qui n'a pas été dûment traitée par le Consensus de Monterrey. À Monterrey, il n'y avait tout simplement aucun engagement en matière de financement à évaluer. Mais depuis Monterrey, beaucoup d'aide a été promise aux pays en développement dans le cadre des engagements pris par les partenaires de développement. Une grande partie de cette aide n'a toujours pas été fournie. Quand le sera-t-elle? Telle est aujourd'hui la grande préoccupation.

Bien que la tendance à l'augmentation substantielle de l'APD en faveur des pays en développement se soit poursuivie en 2004 et en 2005, la majeure partie de l'augmentation observée continue de prendre la forme d'une aide d'urgence, d'un allègement de la dette et d'une assistance technique, ce qui ne se traduit pas nécessairement par des transferts financiers vers les pays en développement. Il s'agit là d'une autre source de préoccupation majeure pour ces pays. Un problème qui pose la question de savoir quels types de flux doivent rentrer dans la catégorie de l'aide au développement. En outre, les niveaux actuels et estimés de l'APD pour la période 2006-2010 sont loin d'atteindre la cible fixée.

Des mécanismes concrets de suivi des engagements pris par les partenaires de développement doivent être mis en place, dans lesquels ces partenaires seraient tenus responsables de l'insuffisance de l'accroissement de l'aide fournie aux pays en développement. Les pays en développement ne devraient pas avoir à élaborer des plans de développement sur la base de faux espoirs. Le principe de la responsabilité devrait s'appliquer à toutes les

parties au pacte mondial pour le développement. Après tout, pourquoi devrait-il en être autrement?

Nous estimons que l'ONU a un rôle clef à jouer pour soutenir les visions et les programmes des pays en développement et pour les aider à disposer des capacités, des compétences et des institutions nécessaires à la mobilisation des ressources nationales. Dans le même temps, l'ONU, par l'intermédiaire de son Conseil économique et social, devrait continuer de surveiller les efforts déployés en vue d'accroître l'aide aux pays en développement, et plus particulièrement l'efficacité de celle-ci.

Le Cycle de négociations de Doha pour le développement, en dépit des échecs et des coups d'arrêt qu'il a connus, offre toujours l'occasion unique de soutenir le développement et l'on ne saurait le laisser échouer. Mon propre Président, S. E. Yoweri Kaguta Museveni, a toujours dit que ce dont nous avions besoin, ce n'était pas d'aide, mais d'un accès au commerce et aux marchés. Le commerce est l'instrument le plus important pour générer la croissance, car les recettes tirées du commerce constituent une forme durable de financement du développement. Cependant, nombre de pays en développement sont encore aujourd'hui à la traîne en matière de commerce, en particulier les pays les moins avancés, parmi lesquels les pays sans littoral sont les plus défavorisés.

L'année dernière, les pays développés ont pris des engagements en matière d'aide au commerce afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités d'exportation. Mais la tenue de ces engagements n'est qu'une chose. Le libre accès aux marchés d'exportation est un besoin réel qui attend encore la reprise et l'achèvement – couronné de succès – des négociations commerciales de Doha dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Les pays en développement ont un potentiel important de mobilisation de l'investissement auprès d'une diaspora de plus en plus nombreuse. Les transferts de fonds de la diaspora pourraient constituer la deuxième source de flux de capitaux après l'investissement étranger direct. Mais ce potentiel n'est pas pleinement exploité en raison d'obstacles juridiques et financiers aux transferts de fonds et aux autres flux de capitaux provenant de la communauté émigrée. Toutefois, s'il est vrai que nous continuons à rechercher d'autres sources de financement du développement, il ne faut pas voir dans ces

mécanismes la solution ultime au financement du développement, en remplacement des formes traditionnelles d'aide publique au développement, de l'allègement de la dette ou de mesures commerciales qui favoriseraient la croissance des pays en développement.

La coopération Sud-Sud constitue une excellente occasion pour les pays en développement de mobiliser des ressources aux niveaux national et régional. La promotion de la coopération Sud-Sud libérera dans les économies émergentes du Sud le potentiel nécessaire à la fourniture d'un financement pour le développement, par le biais soit de donateurs, soit du commerce.

Je terminerai en soulignant que le fait de reconnaître qu'il faut envisager sérieusement d'autres sources de financement du développement constitue déjà une priorité de premier ordre. Chaque année qu'on laisse passer sans financer le développement se traduira par un accroissement des ressources nécessaires à l'approche de 2015. Ce Dialogue de haut niveau devrait servir à galvaniser la volonté de la communauté internationale d'agir avec décision sur cette question critique du développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Hindi Abdulatif, chef de la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne.

**M. Abdulatif** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Ma délégation souscrit à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à la déclaration faite par le Bénin au nom du Groupe africain, et elle s'y associe.

Le rapport du Secrétaire général sur le suivi et la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (A/62/217) est précis, clair et complet quant aux progrès réalisés et aux échecs enregistrés dans la réforme de l'architecture financière internationale. Ce rapport coïncide avec les rapports sur les crises de la dette extérieure, le développement et le commerce international, et avec d'autres rapports pertinents. Tous ces rapports confirment que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) n'est pas devenue une réalité, moins que partout ailleurs en Afrique subsaharienne.

Bien que les économies d'un certain nombre de pays en développement aient été performantes en 2006, beaucoup d'autres pays en développement sont encore très vulnérables aux changements rapides survenus récemment sur les marchés financiers et dans les prix

des produits de base. Il est apparu très clairement que les crises auxquelles les marchés financiers mondiaux sont exposés ont eu des répercussions qui ont dépassé les frontières et continuent d'avoir des effets négatifs sur la réalisation des OMD dans les pays en développement. En fait, l'économie mondiale est retenue en otage par ces crises.

L'intervention des banques centrales dans les pays développés est insuffisante; il faut en fait modifier les politiques financières afin de remédier aux déséquilibres structurels des systèmes financiers mondiaux. Il est désormais absolument nécessaire de mettre en place un système mondial multilatéral auquel les pays en développement pourront prendre effectivement part, cela afin de parvenir à l'équilibre macroéconomique nécessaire dans les pays en développement comme dans les pays développés.

Le suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey exige un mécanisme multilatéral efficace et la création d'un partenariat propice à la coopération entre les pays développés et les pays en développement, ainsi que l'intégration d'une perspective de développement dans les politiques et les procédures opérationnelles relatives au financement, à la dette extérieure et au commerce, en tenant également compte de la dimension régionale de la mise en œuvre du Consensus. Ce mécanisme permettrait aussi d'établir de nouvelles relations entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les institutions financières régionales et internationales et le secteur privé. Dans ce contexte, nous apprécions au plus haut point l'importante réunion extraordinaire de haut niveau tenue à New York le 16 avril 2007 entre le Conseil économique et social et des institutions financières et commerciales internationales sur le financement du développement.

Nous espérons que ces travaux se poursuivront avec la participation effective de tous les acteurs du développement et conformément aux normes que nous souhaitons tous : bonne gouvernance, performance, efficacité opérationnelle, transparence, obligation de rendre compte et efforts effectifs de lutte contre la corruption par la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine du financement du développement, tout à la fois, ont connu une évolution positive et se sont

heurtées à des obstacles depuis la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002. C'est pourquoi il serait utile de procéder à une évaluation responsable afin de trouver des solutions et de mettre en place des mécanismes novateurs qui donneraient un élan aux activités de la future conférence de Doha sur le financement du développement. Nous espérons que les résultats de cette conférence renouvelleront notre volonté de mettre en œuvre ce qui a été convenu et de créer un mécanisme gouvernemental pour l'application et le suivi, comme nous l'avons déjà proposé.

Le Cycle de négociations de Doha sur le développement a atteint une impasse car les pays développés continuent de camper sur leurs positions concernant la liberté des échanges pour le développement. Nous demandons à nos partenaires du développement de coopérer, d'évaluer nos intérêts communs et de donner une autre chance de bâtir un système commercial international plus équitable et plus équilibré, où les marchés seraient ouverts aux pays en développement et où la politique de deux poids deux mesures et la sélectivité n'existeraient plus.

Mon pays qui, outre ses liens méditerranéens et arabes, fait également partie de la région géopolitique de l'Afrique est préoccupé par la situation économique qui règne sur ce continent. Nous notons avec grand intérêt que les activités de la Deuxième Commission de l'ONU se sont concentrées sur les difficultés auxquelles le continent africain est confronté pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en raison des distorsions importantes de l'économie politique africaine et de la violence et de l'instabilité, facteurs qui font obstacle au développement.

Le rapport publié récemment par plusieurs organisations non gouvernementales et intitulé « Africa's missing billions » (Les milliards manquants de l'Afrique) concluait que l'Afrique a perdu environ 300 milliards de dollars à cause des conflits armés survenus entre 1990 et 2005, soit une somme supérieure à l'aide reçue par le continent. Cela constitue un appel très urgent, lancé en particulier à tous les Africains, à élargir au plus vite nos perspectives en matière de financement du développement et à rendre cette opération plus globale, de sorte qu'elle ne se limite pas à obtenir des préférences et une assistance financière.

Nous apprécions vivement l'initiative prise par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'établir un Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, qui acheminera directement l'aide vers des projets d'éducation et de santé, d'infrastructure, d'agriculture et de sécurité alimentaire. Il faudra à cette fin créer un environnement propice à une croissance économique nationale et régionale en accroissant l'aide publique au développement, qui a malheureusement connu une baisse en 2006. Cela pourrait continuer à diminuer, à moins que les pays donateurs ne reconsidèrent leurs positions sur cet élément important du financement du développement.

Nous nous félicitons du Rapport mondial sur le développement 2008, publié récemment par la Banque mondiale, qui s'appuie sur les travaux des experts de la Banque chargés d'évaluer son rôle dans le financement de l'agriculture en Afrique subsaharienne. Ce rapport important met clairement en lumière le fait que pendant des années, on a systématiquement négligé les projets agricoles. Par ailleurs, il reconnaît implicitement l'échec des politiques qui visent à retirer l'agriculture de la sphère publique pour la confier au secteur privé. La Banque a imposé ces politiques aux gouvernements africains tout au long des années 80 et 90, notamment en réduisant le financement, qui est ainsi passé de 419 millions de dollars en 1991 à 123 millions de dollars en 2000. Lorsque la Banque s'est rendu compte de la gravité des résultats de sa politique, elle a commencé à augmenter son financement, le portant à 295 millions de dollars en 2005 puis à 695 millions en 2006.

Le rapport souligne aussi que les gouvernements africains doivent consacrer une plus grande part de leur budget à l'agriculture. Cela met l'accent sur ce que nous, pays africains en développement, demandons à juste titre, lorsque nous n'acceptons pas les prescriptions toutes faites, élaborées par les experts les donateurs, ou l'application de conditions préalables. Nous devons plutôt promouvoir la prise en main par le pays de son propre développement et respecter ses priorités en la matière, ainsi que tenir compte des circonstances régionales et nationales.

En tant que pays en développement, la Libye comprend la valeur de la coopération Sud-Sud et demande instamment qu'elle soit intensifiée, en particulier dans les domaines de la finance, du commerce, des investissements, des sciences et des technologies. Nous espérons que le jour viendra où

cette coopération prévaudra sur la coopération Nord-Sud au lieu d'en être un simple complément.

Mon pays réaffirme la responsabilité des pays développés, en particulier du Groupe des Huit, de remplir leurs engagements et leurs promesses. Nous appelons également les institutions financières et tous nos partenaires de développement à amplifier la coopération multilatérale par l'intermédiaire du système des Nations Unies et à créer des mécanismes nouveaux pour le financement de projets multilatéraux.

Nous nous félicitons des initiatives prises au sein des groupes arabe, africain, asiatique, latino-américain et islamique de financer les petites et moyennes entreprises, notamment par l'intermédiaire d'institutions financières internationales et régionales, telles que la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement.

Par ailleurs, mon pays relève avec inquiétude l'augmentation, en 2006 et pour la dixième année consécutive, des flux financiers nets en provenance des pays en développement vers les pays développés. Les structures financières internationales actuelles, ainsi que les mauvaises conditions du développement et la corruption dans de nombreux pays du Sud favorisent l'augmentation de ces flux, qui s'élevaient à 600 milliards de dollars en 2006.

Nous notons également que, même si leur volume est en augmentation, près de 70 % des flux financiers étrangers vers les pays en développement ont eu des retombées favorables pour 12 pays, notamment en ce qui concerne les matières premières, en particulier le pétrole, et le marché des titres et valeurs. Ce dernier marché est particulièrement sensible à la volatilité et aux menaces extérieures. Nous devons être prudents, car ce marché fait souvent l'objet de spéculations opportunistes et manque de stabilité.

Les investissements étrangers directs contribuent considérablement au financement du développement dans les pays en développement en général, étant donné que les ressources financières intérieures pour le développement sont limitées et que les taux d'épargne sont souvent faibles. Les marchés financiers n'en sont toujours qu'à leurs balbutiements. Il serait très utile pour le développement qu'un nouveau mécanisme international soit créé pour encourager les investisseurs à investir dans les pays en développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jorge Urbina Ortega, chef de la délégation costaricienne.

**M. Urbina** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Ma délégation tient à remercier l'Organisation d'avoir convoqué le présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Il est certes important que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra au Qatar, fasse le bilan des progrès réalisés depuis le Consensus de Monterrey et réaffirme ses buts et objectifs; cependant, il est impératif que la Conférence et ses travaux préparatoires élaborent de nouvelles idées et de nouvelles approches qui permettront de promouvoir la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ce contexte, je pense en particulier à la situation des pays à revenu intermédiaire en ce qui concerne la coopération technique et financière internationale. En conséquence des tout premiers progrès réalisés grâce à ses efforts, mon pays a constaté une diminution progressive et systématique des ressources qui lui étaient accordées au titre de la coopération internationale pour le développement. De façon générale, les pays développés ont eu tendance à exclure le Costa Rica et d'autres pays présentant des conditions similaires de la liste des pays bénéficiaires de l'aide internationale et des mécanismes d'annulation de la dette créés par les organismes financiers internationaux.

Notre situation n'est pas unique alors même que, d'après un rapport de 2007 de la Banque mondiale, 30 % de la population mondiale vivant avec moins de deux dollars par jour habitent dans des pays à revenu intermédiaire.

C'est pourquoi, à notre avis, il est indispensable de ne pas se limiter au critère du revenu national brut, étant donné qu'il ne tient pas compte d'autres facteurs qui influencent le processus de développement, tels que les niveaux d'inégalité et les vulnérabilités sociales, institutionnelles, financières et productives. Il est donc nécessaire de prendre en considération d'autres variables pour déterminer l'accès à la coopération internationale et au crédit, par exemple celles liées aux efforts déployés et aux succès remportés en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces éléments et d'autres qui ont trait au commerce, à la stabilité financière et à la gouvernance démocratique revêtent une grande importance pour la question du financement du développement et sont mentionnés dans les rapports des Conférences internationales sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, qui ont eu lieu cette année en Espagne et en El Salvador. C'est pourquoi nous recommandons la lecture et l'étude de ces rapports.

Ma délégation porte un intérêt particulier à la question des sources novatrices de financement, qui, au fil du temps, a été de plus en plus prise en compte dans les discussions générales sur le sujet et que la majeure partie des États Membres considèrent déjà comme un aspect important du financement du développement. En ce sens, je voudrais une fois encore présenter à l'Assemblée l'initiative du Gouvernement costaricien, que nous avons appelée le « Consensus de Costa Rica ». Il s'agit d'un mécanisme de financement innovant, qui n'a pas pour but de remplacer mais bien de compléter l'aide publique au développement. Le Consensus de Costa Rica appelle tous les pays en développement à redoubler d'effort pour consacrer leurs ressources publiques limitées à la satisfaction des besoins sociaux les plus pressants, notamment ceux mentionnés dans les objectifs du Millénaire pour le développement, et à réduire leurs dépenses militaires. De même, le Consensus du Costa Rica demande aux pays donateurs d'inclure certaines mesures d'incitation dans leurs programmes d'aide publique au développement (APD) pour dédommager les pays en développement qui font de réels efforts, continus et vérifiables, pour investir dans le domaine social et réduire les dépenses militaires.

Le Costa Rica ne doute pas qu'il y ait, dans certains pays en développement, des préoccupations légitimes en matière de sécurité qui justifient des dépenses militaires à la mesure de leur gravité. Mais ce qui nous inquiète, c'est qu'en 2006, les dépenses militaires ont atteint un nouveau chiffre record : 1,2 billion de dollars. Avec le dixième de ces ressources seulement, nous aurions atteint la cible correspondant à 2006 pour tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans tous les pays du monde.

Nous aimerions profiter de ce que nous sommes réunis à l'occasion de ce Dialogue de haut niveau pour exhorter les pays donateurs à créer des mécanismes de réduction de la dette extérieure, par annulation,

renégociation, contributions non remboursables ou prêts à taux d'intérêt bonifié récompensant et encourageant les dividendes de la paix.

Nous invitons instamment la communauté internationale à donner une expression concrète au Consensus du Costa Rica. Il devrait aller de soi que le Consensus n'est pas conçu pour créer des conditions impossibles à remplir, mais pour inciter à gérer les ressources publiques existantes de façon plus conforme à l'éthique.

Enfin, nous espérons que les vues exprimées par les délégations avant la présente séance plénière et aux six tables rondes de ce Dialogue occuperont une place importante dans la préparation de la Conférence de Doha, et nous nous engageons à contribuer au succès de cette Conférence.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation d'Israël, S. E. M. Daniel Carmon.

**M. Carmon** (Israël) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais féliciter le Président de la façon dont il dirige l'Assemblée et le remercier d'avoir organisé cet important Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Depuis l'adoption, en 2002, du Consensus de Monterrey à la Conférence internationale sur le financement du développement, la gestion macroéconomique et budgétaire s'est améliorée dans la majorité des pays en développement, le secteur financier s'est développé et les indices de la dette extérieure ont progressé. Parallèlement, l'augmentation des dépenses sociales par habitant est prouvée, la proportion de pauvres dans la population mondiale diminue, les programmes d'allégement de la dette se développent et les possibilités d'investissement se multiplient.

L'ONU a saisi les rênes de la coordination des initiatives de financement prises par la communauté internationale en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment l'éradication de la faim et la réduction de la pauvreté.

Dans la ligne de ces initiatives, Israël a redoublé d'efforts dans le domaine du financement du développement, efforts qui ont pris la forme de partenariats au sein du système des Nations Unies, de partenariats de coopération et de programmes bilatéraux dirigés par le Centre pour la coopération internationale du Ministère des affaires étrangères

d'Israël (MASHAV), et de décaissements au titre de l'aide publique au développement (APD).

Israël appuie résolument le Consensus de Monterrey, qui reflète une approche à large assise du développement comprenant des politiques macroéconomiques saines destinées à maintenir des taux élevés de croissance économique, le plein emploi, le recul de la pauvreté, la stabilité des prix, une comptabilité publique et une balance extérieure viables. De plus, le Consensus de Monterrey a cherché à nous faire avancer ensemble s'agissant de défendre la cause commune fondamentale de l'ONU, celle de créer un véritable partenariat mondial dans lequel la communauté internationale peut agir pour atteindre les OMD et les objectifs convenus au niveau international.

Maintenant que nous abordons la deuxième moitié du délai fixé pour atteindre les OMD, le consensus devient plus impératif encore. Mais, comme nous sommes en retard sur le calendrier, Israël espère que les États Membres appliqueront les accords auxquels nous sommes parvenus dans le Consensus de Monterrey avec une détermination renouvelée afin d'atteindre les OMD à la date fixée.

Comme le financement du développement dépend dans une très large mesure de la mobilisation de fonds nationaux et internationaux, l'efficacité, la cohérence et la fiabilité de politiques macroéconomiques saines dans les pays en développement doivent rester prioritaires. Il en résultera des conditions d'investissement stables, attrayantes et prévisibles qui feront affluer les capitaux productifs.

Au niveau local, les politiques et les mécanismes nationaux doivent viser à attirer l'investissement du secteur privé et à instaurer une économie de marché. De même, il faut supprimer les obstacles à la croissance, car le commerce et l'investissement contribuent à la solidité de l'économie de marché. De telles politiques rendent le marché plus attrayant pour les investisseurs, mais présentent aussi l'avantage de parer à la corruption et de contribuer à une bonne gouvernance.

En plus de l'aide et des programmes bilatéraux relevant du MASHAV, Israël soutient activement des initiatives internationales comme les programmes de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et le programme de réduction de la dette de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Israël a déjà participé à des projets de cette nature en faveur de plusieurs pays africains et

continuera à envisager d'autres allègements de dette, dans la limite de ses ressources.

Nous attendons avec intérêt le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en 2008 à Doha, au Qatar, forum où les États Membres pourront réaligner et maximiser leur coopération. Pour préserver l'esprit de Monterrey, nous devons avancer ensemble par consensus et réaffirmer nos engagements.

Ancien pays émergent aujourd'hui en bonne voie de devenir membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Israël reconnaît qu'il est important d'élargir les perspectives commerciales pour le développement économique. Comme les autres pays membres de l'OCDE, Israël est attaché aux valeurs fondamentales de marché libre et de pluralisme démocratique. Israël a la volonté et les moyens de se conformer à la discipline de l'OCDE, et sa contribution aux travaux des organes subsidiaires peut apporter des avantages mutuels supplémentaires.

À cet égard, Israël encourage les membres de l'OCDE à augmenter les décaissements au titre de l'APD. L'APD est un complément important des ressources nationales et d'autres sources de financement du développement, et elle peut aussi mobiliser des ressources privées d'origine nationale ou internationale. De même, Israël s'est depuis longtemps engagé en faveur de l'Afrique et des pays les moins avancés; il a formé ses premiers partenariats au Ghana en 1957. Comme je l'ai dit dans cette salle il y a quelques jours (A/62/PV.28), Israël continuera d'évaluer et de redéfinir ces partenariats à la lumière des changements profonds que connaît le continent africain.

Nous suivons avec attention le Cycle de Doha sur le développement et nous incitons à mener les négociations à bien le plus tôt possible. Pour que ce Cycle soit couronné de succès, ses résultats devront être équilibrés. Le commerce est la principale source extérieure de financement du développement, car il stimule la croissance économique et l'emploi dans les pays en développement et dans les pays partenaires.

L'année prochaine, le MASHAV fêtera son cinquantième anniversaire. Depuis sa création, il a travaillé en partenariat avec plus de 120 pays ainsi qu'avec des organisations internationales, la société civile et le secteur des entreprises à des programmes conçus pour aider à relever les défis du développement dans des domaines comme la sécurité alimentaire,

l'agriculture, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'égalité des sexes, le développement communautaire et la santé publique.

Israël souligne la nécessité d'une large participation de tous les acteurs au développement de leur pays respectif et encourage tous les secteurs de la société à jouer leur rôle. Les partenariats fondés sur la participation des secteurs public et privé et de la société civile sont cruciaux pour que les pays se sentent plus concernés par la planification, les initiatives et les objectifs en matière de développement.

Sept ans après le début du XXI<sup>e</sup> siècle, restructurer l'architecture financière internationale conformément aux changements importants survenus dans l'économie mondiale, demeure une tâche importante, bien qu'inachevée. L'économie mondiale se développe et évolue rapidement, aussi les possibilités qu'offre la mondialisation et les défis qu'elle présente sont-ils déjà visibles.

La perspective de la Conférence de Doha de 2008 nous rappelle que nous nous sommes engagés à réaliser les OMD d'ici à 2015. Bien qu'un grand nombre d'initiatives et de partenariats aient été lancés à cette fin, ce n'est que grâce à un véritable esprit de collaboration, tel qu'énoncé dans le Consensus de Monterrey, que les difficultés et les obstacles pourront, collectivement, être surmontés par tous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Claude Heller, Chef de la délégation du Mexique.

**M. Heller** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Président d'avoir organisé cette importante réunion et se félicite de son attachement au suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement. Sous sa houlette et grâce à la contribution des facilitateurs, les Ambassadeurs de l'Égypte et de la Norvège, nous sommes convaincus que nous atteindrons des résultats substantiels et que nous pourrions mieux définir le processus qui nous mènera à la Conférence de Doha.

D'autre part, ma délégation s'associe à la déclaration prononcée au nom du Groupe de Rio par la délégation du Chili en tant que coordonnateur du Groupe de travail spécial sur le financement du développement, et remercie dans le même temps la République dominicaine d'avoir assuré le Secrétariat temporaire du Groupe.

Ma délégation voudrait également remercier le Secrétaire général de son rapport sur la mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/62/217). Ce document présente une vision actuelle, équilibrée et complète de l'état d'avancement des différents chapitres du Consensus de Monterrey, qui nous a été d'une grande aide pour nous préparer aux tables rondes. Nous savons que ce rapport nous sera également très utile dans les discussions de fond qui culmineront à Doha.

Le Mexique estime que le processus dans lequel nous sommes engagés doit servir à lancer des stratégies et des actions plus efficaces, sur tous les plans, afin de générer et de mobiliser les ressources financières à l'échelon national, régional et international pour créer un environnement économique favorable, à tous les niveaux, à un développement durable.

C'est pourquoi le Mexique pense que nos délibérations doivent être abordées avec souplesse. Nous nous trouvons pratiquement à mi-parcours entre le Sommet du Millénaire et 2015, et il ne fait pas de doute que les progrès réalisés en matière de développement pour tous sont inégaux et insuffisants. Aussi le Mexique estime-t-il que nous devons continuer à tracer le chemin, sans oublier que l'objectif n'est pas d'organiser un événement, mais de faire en sorte que nos efforts produisent l'impact le plus fort possible.

Ma délégation considère par conséquent qu'en tenant compte des facteurs suivants, nous pouvons contribuer à enrichir le débat. Le processus de préparation et la Conférence de Doha elle-même doivent être ouverts à tous, et permettre la participation active de tous les acteurs concernés par le financement du développement, à savoir les institutions internationales financières, les entités régionales et sous-régionales, la société civile, y compris les milieux universitaires, le secteur privé et les organisations sociales, ainsi que les organismes internationaux spécialisés dans les questions de développement, qu'ils appartiennent ou non au système des Nations Unies.

C'est dans ce contexte que le Mexique invite à étudier avec soin à quelle date il conviendrait de tenir la Conférence afin de maximiser ses retombées.

Le Mexique considère que, vu le caractère extrêmement technique du débat, il est pratiquement impossible d'épuiser, ou même de traiter comme il conviendrait chaque paragraphe du Consensus. Il va

sans dire que l'organisation de tables rondes, comme celles prévues lors de ce dialogue, est utile, mais certainement insuffisante. Ma délégation considère donc qu'il est indispensable que le chemin de Doha passe par des consultations, y compris entre experts, afin d'examiner séparément chacun des points du Consensus de Monterrey, en incluant les nouvelles questions qui présentent une importance croissante pour le développement.

Le Mexique ne pense pas qu'il convienne de renégocier le contenu du Consensus de Monterrey. À notre avis, ce document reflète la volonté collective de la communauté internationale d'asseoir des bases solides pour le développement sous un angle large. La principale qualité du document est peut-être d'avoir donné corps à cette volonté commune, en mettant en évidence la possibilité de trouver des éléments communs dans notre diversité.

Dans cet esprit, nous pensons que revisiter le Consensus de Monterrey n'a de sens que si cela peut servir à renforcer et à renouveler cette vision commune. Le Mexique estime donc qu'il nous faut non seulement examiner ce qui a été fait pour atteindre les objectifs fixés et renouveler nos engagements, mais aussi inclure des questions qui revêtent une importance stratégique.

Pour parvenir à cet objectif, le Mexique estime qu'il faut assurer une bonne coordination entre les différentes initiatives et réunions portant sur le développement. Ce lien, de l'avis de mon pays, est inhérent au contenu du Consensus de Monterrey et devient évident lorsqu'on pose certaines questions, par exemple les suivantes.

Comment financer les efforts indispensables à la lutte contre les effets des changements climatiques, en particulier les mesures d'adaptation et d'atténuation de ces effets, y compris le transfert de technologies? Quelles mesures effectives peut-on mettre en place pour répondre aux besoins spécifiques de financement des pays et des régions qui, selon les tendances actuelles, n'atteindront pas les objectifs du Millénaire pour le développement? Quelles sont les stratégies et les actions que peut proposer et lancer la communauté internationale pour accompagner efficacement les efforts déployés par les pays à revenu intermédiaire, dans lesquels vivent 40 % des pauvres, pour éradiquer la pauvreté? Comment la mobilisation de ressources nationales et internationales peut-elle contribuer à

optimiser l'impact et limiter au maximum les effets négatifs de l'ouverture des marchés?

Il nous faut reconnaître que chacun des domaines susmentionnés dispose de ses propres instances et mécanismes spécialisés. L'objectif n'est pas de les remplacer ni de trouver des solutions globales. Mais, étant donné la démarche holistique et transversale du Consensus de Monterrey, il serait cohérent que les connaissances et les expériences accumulées depuis la signature du Consensus puissent contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale dans chacun de ces domaines, en particulier dans le cadre du système des Nations Unies.

Ma délégation estime que pour prolonger de manière plus efficace les efforts déployés à ce jour et pour faire face aux nouvelles questions et aux nouveaux défis, il est indispensable de renforcer, au sein du Secrétariat, le mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

L'intérêt politique que suscitera la Conférence de Doha dépendra de l'image que nous serons à même de projeter quant à son utilité, sa vision à long terme et à son opportunité. Ma délégation pense que si nous choisissons la date la plus appropriée, si nous prenons en compte tous les acteurs pertinents, si nous contribuons notablement aux événements importants qui vont se tenir entre la date d'aujourd'hui et celle de la Conférence et si nous renouvelons notre engagement à l'égard de nos objectifs communs, nous créerons nécessairement des attentes élevées.

Le Président de l'Assemblée peut compter sur la délégation mexicaine pour l'appuyer dans cet effort.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abderrahim Ould Hadrami, Chef de la délégation mauritanienne.

**M. Ould Hadrami** (Mauritanie) : Monsieur le Président, je suivrai votre consigne. La délégation de mon pays se réjouit de la tenue du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Elle s'associe aux interventions du représentant du Bénin, au nom du Groupe africain, et de celui du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Je tiens à féliciter le Secrétaire général pour son excellent rapport sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement et pour les recommandations pertinentes contenues dans son rapport (A/62/217).



Le Sommet de Monterrey de 2002 et le Consensus qui s'en est dégagé montrent le souci grandissant de la communauté internationale face à la fracture préoccupante entre le Nord et le Sud, en termes de bien être et de progrès social. Il y'a donc lieu de se féliciter de cette prise de conscience en espérant que désormais des mesures audacieuses et innovantes seront entreprises et pourront être traduites dans l'immédiat dans le vécu quotidien de nos populations.

Cependant, force est de constater que, cinq ans après Monterrey, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi la persévérance dans l'engagement est plus que jamais nécessaire. La délégation de mon pays souscrit entièrement à l'appel lancé par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, aux pays donateurs pour honorer tous les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide au développement et pour accroître d'urgence le volume global de flux d'aide si l'on veut atteindre les objectifs du développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays se félicite de la tenue à Doha, au Qatar, en 2008, de la conférence internationale sur le suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, à laquelle il souhaite le plus grand succès et place de grands espoirs en ce forum pour dégager des pistes efficaces de financement du développement.

La tenue de ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement présente une heureuse opportunité pour mon pays de partager avec vous certains aspects des derniers changements qui sont intervenus et dont la finalité est la réalisation de la prospérité et du progrès social du peuple mauritanien. La Mauritanie vient de connaître, depuis quelques mois, le dénouement d'un processus de transition vers la démocratie et le pluralisme, après une période de transition ayant duré à peine un an et demi, qui a permis de mettre fin aux systèmes monolithiques qui se sont succédés en Mauritanie, depuis l'Indépendance et d'asseoir le système démocratique sur des bases saines.

Mon pays dispose aujourd'hui d'institutions républicaines légitimes et de représentants choisis par le peuple, en toute souveraineté, à la faveur d'élections dont tous ont salué la transparence et la régularité. C'est là un motif de fierté légitime mais aussi une situation qui interpelle, car, cette démocratie demeurera fragile, tant que les institutions qui en sont issues, n'auront pas entrepris les actions nécessaires pour améliorer de manière tangible les conditions de vie des

populations. L'acquis démocratique et la stabilité ne sont jamais définitifs. Ils ne deviennent durables que dans les sociétés qui progressent. C'est pourquoi, il est aujourd'hui urgent que la Mauritanie puisse avoir accès, dès à présent, aux moyens qui permettront au pays de se mettre sur les rails du développement.

À cet égard, les autorités mauritaniennes, installées au pouvoir depuis avril 2007, ont entrepris un certain nombre de mesures à caractère d'urgence et ont élaboré un plan de développement pour les trois prochaines années. Ce plan d'urgence, qui procède de l'esprit et de la philosophie du Consensus de Monterrey, vise à soulager les souffrances des populations à travers une marche résolue et accélérée vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les actions auxquelles sera accordée la priorité absolue par le Gouvernement mauritanien concernent : la consolidation de l'unité nationale à travers l'organisation du retour des Mauritaniens réfugiés à l'étranger, suite aux graves manquements aux droits de l'homme au cours des années passées ainsi que l'éradication des séquelles de l'esclavage; l'investissement dans nos ressources humaines, notamment, à travers la santé, l'éducation et la formation professionnelle; la mise sur pied d'infrastructures de soutien à la croissance, et à la création d'emplois, spécialement par la production d'énergie et la facilitation des échanges commerciaux grâce aux infrastructures de transport; l'amélioration de l'accès aux services de base; et enfin, l'aménagement équilibré du territoire national.

Pour la mise en œuvre de ce plan, le Gouvernement mauritanien a identifié toutes les ressources intérieures mobilisables au cours des prochaines années, ainsi que les financements extérieurs, aujourd'hui disponibles pour notre pays. La Mauritanie compte sur la solidarité de la communauté internationale pour mobiliser le reliquat du financement de son plan de développement, qui se chiffre aujourd'hui à près de 1,3 milliard de dollars américains.

À cet égard, mon pays, avec le soutien actif de tous ses partenaires et plus particulièrement, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union européenne et la Banque mondiale, organisera une réunion du groupe consultatif, à Paris, France, les 4, 5 et 6 décembre 2007. Je saisis cette occasion, au nom de mon pays, pour exprimer ici, nos sincères

remerciements aux partenaires de développement pour leur coopération et leur soutien, ainsi que notre souhait de voir l'ensemble des partenaires du développement et des bailleurs de fonds, contribuer pleinement à la mobilisation des ressources financières nécessaires au financement du plan de développement et de la relance du chantier de construction nationale, en Mauritanie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Aura Manuampi Rodríguez de Ortiz, Chef de la délégation vénézuélienne.

**M<sup>me</sup> Rodríguez** (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Au cours des premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, les États Membres de l'ONU et de l'Organisation mondiale du commerce ont souscrit, dans la Déclaration du Millénaire, le consensus de Monterrey et la Déclaration ministérielle de Doha de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, à des stratégies internationales qui visaient principalement à répondre aux besoins de développement des pays en développement. Ces accords ont été conclus à l'issue de longues et difficiles négociations au cours desquelles certains membres de la communauté internationale ont exercé de nombreuses pressions et imposé de nombreuses exigences.

Depuis la Conférence de Monterrey jusqu'à ce jour, la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale continuent d'être de tristes réalités qui exigent que l'on fasse preuve de la volonté politique permettant de les éliminer, que l'on crée des conditions tenant compte de la diversité des approches du développement qui existe dans nos pays. Nous nous devons de souligner que, même si Monterrey ouvre la voie à la réalisation de ces objectifs de développement, il n'existe pas de formule unique ou universelle à cette fin. Les progrès qui pourraient être réalisés seront le fruit de la coresponsabilité des pays développés et des pays en développement.

Nous nous devons de rappeler le droit des peuples à l'autodétermination. Conformément à ce droit, les peuples sont libres de choisir leur statut politique et de réaliser le développement économique, social et culturel. La mobilisation des ressources financières d'un pays exige que l'on préserve et que l'on élargisse les marges de manœuvre politiques des États en développement afin qu'ils puissent s'acquitter de leur mission principale consistant à créer les conditions propices au développement.

Cela suppose que l'État soit à même de planifier, d'exécuter et d'évaluer les politiques publiques au sens large, étant entendu que le développement est un sujet transversal qui touche toutes les relations sociales. Pour faire le meilleur usage possible des ressources nationales, l'État doit jouer un rôle essentiel dans l'orientation du développement. Même si les alliances entre le public et le privé peuvent constituer un moyen parmi tant d'autres de financer le développement, les intérêts privés qui se concentrent uniquement sur les profits ne peuvent pas créer les conditions idoines pour atteindre les objectifs généraux de développement.

Il faut fixer et respecter des prix justes dans la vente de matières premières, et nos moyens de production doivent être revigorés conformément à des objectifs clairs de développement national, afin de mobiliser les ressources nécessaires, dans chaque pays, pour atteindre les objectifs de développement. De telles mesures sont indispensables au développement.

S'agissant de la mobilisation des ressources internationales pour le développement, un climat propice à l'investissement doit être créé qui évite les nombreux risques que font courir les inégalités résultant de la mondialisation. À cet égard, nous devons établir des règles nationales et internationales qui renforcent les filets de sécurité sociale, accroissent la sécurité et la stabilité sociale, maintiennent et généralisent des conditions de travail décentes et dignes et préservent l'environnement. C'est pourquoi il faut créer un climat propice à l'investissement national et étranger, fondé sur la volonté de nos citoyens, c'est-à-dire ceux qui exigent le développement et qui en bénéficieront.

Malgré les efforts des pays en développement, les pays développés doivent respecter leur engagement d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, cela sans condition. Ils doivent également donner davantage la possibilité aux pays en développement de prendre part au processus de décision des institutions financières internationales, et réduire sensiblement le fardeau de la dette extérieure. Il est urgent pour nous de tenir compte du fait que, sans une véritable démocratisation des systèmes qui régissent l'aide et les finances internationales, il n'y aura pas de cohérence possible dans les efforts de développement et les objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour 2015 ne seront pas atteints. Il nous faut également reconnaître la nécessité d'examiner les facteurs qui ont conduit les négociations commerciales multilatérales dans

l'impasse, car ceux-ci mettent en lumière les nombreuses contradictions majeures entre le commerce et le développement et vont jusqu'à mettre en péril la légitimité même du système commercial multilatéral.

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire d'intensifier la coopération Sud-Sud. La République bolivarienne du Venezuela a pris des mesures en ce sens dans les domaines financier, énergétique, humanitaire et social afin de promouvoir le développement de nos peuples.

Dans la sphère financière, nous avons enregistré des progrès sensibles en créant des mécanismes destinés à promouvoir la coopération et l'intégration financières. Nous avons mis en place de nouvelles institutions financières centrées sur les questions sociales, institutions dont le meilleur exemple est la Banque du Sud. Pour leur part, Petrocaribe, Petrosur et Petroamerica sont autant de plateformes de coopération qui visent à répondre aux besoins énergétiques de nombreux pays en développement de notre région. Nous avons forgé nombre d'alliances avec les entreprises publiques d'Amérique latine et d'Asie. Dans le même temps, nous avons intensifié notre coopération avec l'Afrique.

Dans le domaine social, il faut souligner entre autres l'existence de la Mission Miracle, qui traite, à l'échelle internationale, les personnes souffrant de problèmes oculaires afin qu'elles retrouvent la vue, et de la Mission Robinson, entreprise menée en commun avec la République sœur de Cuba, qui permet une amélioration rapide et véritable des taux d'alphabétisation dans de nombreux pays de l'hémisphère occidental. L'Alternative bolivarienne pour les Amériques est un effort sans précédent pour favoriser l'intégration, sur une base distincte du modèle exclusif du libre-échange. Elle prouve qu'il est possible d'établir entre les peuples des relations fondées sur des philosophies complètement différentes et visant à l'éradication de la pauvreté.

Enfin, s'agissant du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/62/217), nous aurions préféré un texte uniquement consacré à l'analyse des progrès accomplis. Nous aurions également aimé voir le rapport refléter les problèmes économiques rencontrés par les pays en développement, qui ont été clairement décrits par nos chefs d'État ou de gouvernement lors du débat général qu'a tenu récemment cette Assemblée.

Ce débat a fait ressortir la nécessité d'élaborer des stratégies de financement du développement dont le but premier soit de réduire les inégalités les plus extrêmes entre pays et équilibrer les possibilités financières, renforçant par là l'efficacité et l'équité. De cette manière, nous pourrions espérer obtenir les ressources requises pour mener à bien nos plans de développement nationaux, dont la politique centrale est de favoriser l'accès à l'éducation et à la santé et d'accroître la productivité des pauvres, pour ainsi améliorer sensiblement leur qualité de vie. Ces efforts sont indispensables pour parvenir à la justice sociale et au développement économique.

Il est d'autres obstacles à la réduction effective des inégalités qui empêchent de remplir les engagements du Consensus de Monterrey. Ce sont des actions qui prétendent aller au-delà du Consensus mais pervertissent les efforts de suivi et perturbent le versement de l'aide au développement. Elles abordent la question du développement avec un relativisme excessif et formulent trop de recommandations d'ordre politique. Voilà autant de sujets dont nous espérons qu'ils n'émergeront pas à nouveau lors de la Conférence internationale de suivi qui doit se tenir au Qatar l'an prochain. Nous attendons cette Conférence avec intérêt et nous espérons qu'elle sera l'occasion de faire montre de la volonté politique nécessaire pour répondre aux exigences de développement de nos peuples.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Collin Beck, chef de la délégation des Îles Salomon.

**M. Beck** (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué cette séance de haut niveau. Nous reconnaissons le rôle vital de cette rencontre à l'approche de la Conférence de Doha.

Ma délégation veut tout d'abord s'associer aux déclarations prononcées par la Secrétaire d'État aux affaires économiques du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le Conseiller aux finances du Bangladesh, au nom des pays les moins avancés.

Dans sa contribution au débat, ma délégation souhaite se concentrer sur l'efficacité de l'aide, la réforme des institutions de Bretton Woods, la dette, le commerce et l'attention accordée au développement par le système des Nations Unies, alors que nous redoublons d'efforts en faveur de l'éradication de la

pauvreté, d'une croissance économique durable et d'une prospérité mondiale pour tous.

Sur la question de l'efficacité de l'aide, ma délégation convient avec d'autres qu'il faut améliorer l'appropriation des programmes ainsi que la coordination et l'harmonisation des fonds des donateurs avec les besoins de développement des pays en développement. Cette observation s'appuie sur le constat que l'accent est maintenu sur les secteurs non productifs tels que la gouvernance. Dans bien des cas, on considère ces questions comme relevant du secteur structuré, sans prêter plus d'attention au secteur informel ou rural.

Ma délégation souscrit également au rapport annuel du Secrétaire général (A/62/1), dans lequel il est dit qu'une trop grande partie de l'aide est liée à des projets, ce qui rend les fonds non seulement imprévisibles, mais aussi administrés depuis l'extérieur. Un montant considérable de cet argent va à l'assistance technique et aux déplacements, réduisant ainsi la part allouée à l'investissement dans les pays.

Sur la question des institutions de Bretton Woods, les Îles Salomon appuient l'appel lancé pour qu'elles se réforment et deviennent plus représentatives de leurs membres. Dans le cas du Fonds monétaire international, 94 % de la population mondiale ne représente que 40 % des suffrages. Dans l'optique de l'examen quinquennal du Consensus de Monterrey, le moment est venu d'adopter un processus plus représentatif, plus démocratique et plus participatif pour le mécanisme de décision du Fonds. Les Îles Salomon souscrivent également à l'idée de prôner un dialogue institutionnel plus étroit entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Passons maintenant à la question de la dette extérieure. En examinant des façons innovantes d'aborder cette question, ma délégation tient à apporter son concours à l'initiative proposée par les Philippines, qui consisterait à convertir la dette extérieure en émissions d'actions pour le financement de projets au titre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'encours de la dette des Îles Salomon s'élève à cinq fois leur produit intérieur brut (PIB). Le service de la dette mobilise à lui seul plus d'un tiers de notre PIB, ou 38 % du produit national brut (PNB). Notre dette extérieure s'élève à environ 150 millions de

dollars, un montant qui grève l'économie du pays d'un lourd fardeau financier et obère sa capacité d'investir dans le secteur du développement. Ma délégation relève qu'avec un appui international il serait possible d'alléger les dettes de tous les pays les moins avancés (PMA). Nous espérons que cela pourra faire partie des résultats de la Conférence de Doha. C'est un plaisir d'entendre ce que le Groupe des Huit a fait en matière d'annulation de la dette pour certains pays. Nous espérons que l'intérêt pourra se porter sur un plus grand nombre de pays, et notamment sur les membres les plus vulnérables de l'ONU.

Sur la question du commerce, ma délégation espère que le Cycle de négociations commerciales de Doha pourra être mené à bien, avec des résultats axés sur l'action en matière d'accès aux marchés, notamment par la mise en place d'un système fondé sur des règles, qui offre un espace pour la définition de politiques et une assistance aux pays en développement dont les marchés sont en développement, pour qu'ils réalisent les ajustements nécessaires.

Dans la mise en œuvre de tout ce que j'ai cité, il faut accorder une attention particulière aux membres les plus vulnérables de cette Assemblée – les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement – en raison des contraintes structurelles qu'ils connaissent et de leurs lacunes administratives et institutionnelles spécifiques. Les pays les moins avancés, notamment, ne représentent que 2 % du commerce mondial, et ils auront besoin de disposer d'un accès en franchise sans contingentement pour tous leurs produits, afin de les aider à s'intégrer pleinement dans les échanges mondiaux. Comme les participants à cette réunion de haut niveau l'auront relevé dans le rapport du Secrétaire général (A/62/190), les produits des pays les moins avancés restent soumis à certains types de droits de douane de la part de certains pays.

En ce qui concerne l'accent mis sur le développement dans tout le système des Nations Unies, ma délégation s'inquiète de la distribution lente et inégale des ressources financières allouées au développement. Il semble que davantage de ressources soient affectées à la paix et la sécurité et moins au développement. Ma délégation espère que l'on pourra œuvrer pour trouver un meilleur équilibre.

À cet égard, ma délégation souhaite proposer que le Secrétaire général entreprenne d'analyser les ressources requises pour aider le Conseil économique et social et le Département des affaires économiques et

sociales à renforcer leurs mandats en vue de la réunion de Doha sur le financement du développement l'année prochaine. Il faut accorder une attention particulière au Groupe des petits États insulaires en développement et au Bureau du Haut Représentant.

Ma délégation est consciente qu'il y a beaucoup de bonnes volontés et beaucoup de mécanismes sur le terrain. Cependant, les processus et les conditions très stricts qui ont été imposés aux mécanismes de financement font qu'il est pratiquement impossible pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés d'y faire appel. Nous espérons voir une simplification accrue des processus, une réduction des coûts de transaction, des délais de réponse aux propositions plus courts et, enfin et surtout, des décaissements complets plutôt que partiels des financements.

Étant donné l'importance des changements climatiques, ma délégation voudrait voir davantage de mesures dans le domaine de la sylviculture, pour soulager les pressions économiques imposées par l'exploitation commerciale des forêts, grâce à un dispositif de crédits d'émissions de carbone appliqué à la protection des forêts.

J'aimerais terminer en remerciant tous les participants de leur patience; la journée a été longue. Je réaffirme l'engagement de ma délégation en faveur du

Consensus de Monterrey et j'assure le Président de notre appui.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je tiens à informer les membres que, puisque la liste d'orateurs pour le Dialogue de haut niveau n'a pas été épuisée, le Dialogue va se poursuivre et, je l'espère, prendre fin demain matin.

Je remercie beaucoup les membres de leur coopération et je tiens à remercier très, très chaleureusement les interprètes, les techniciens et les fonctionnaires des conférences de leur compréhension et de leur coopération.

*La séance est levée à 18 h 35.*